L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

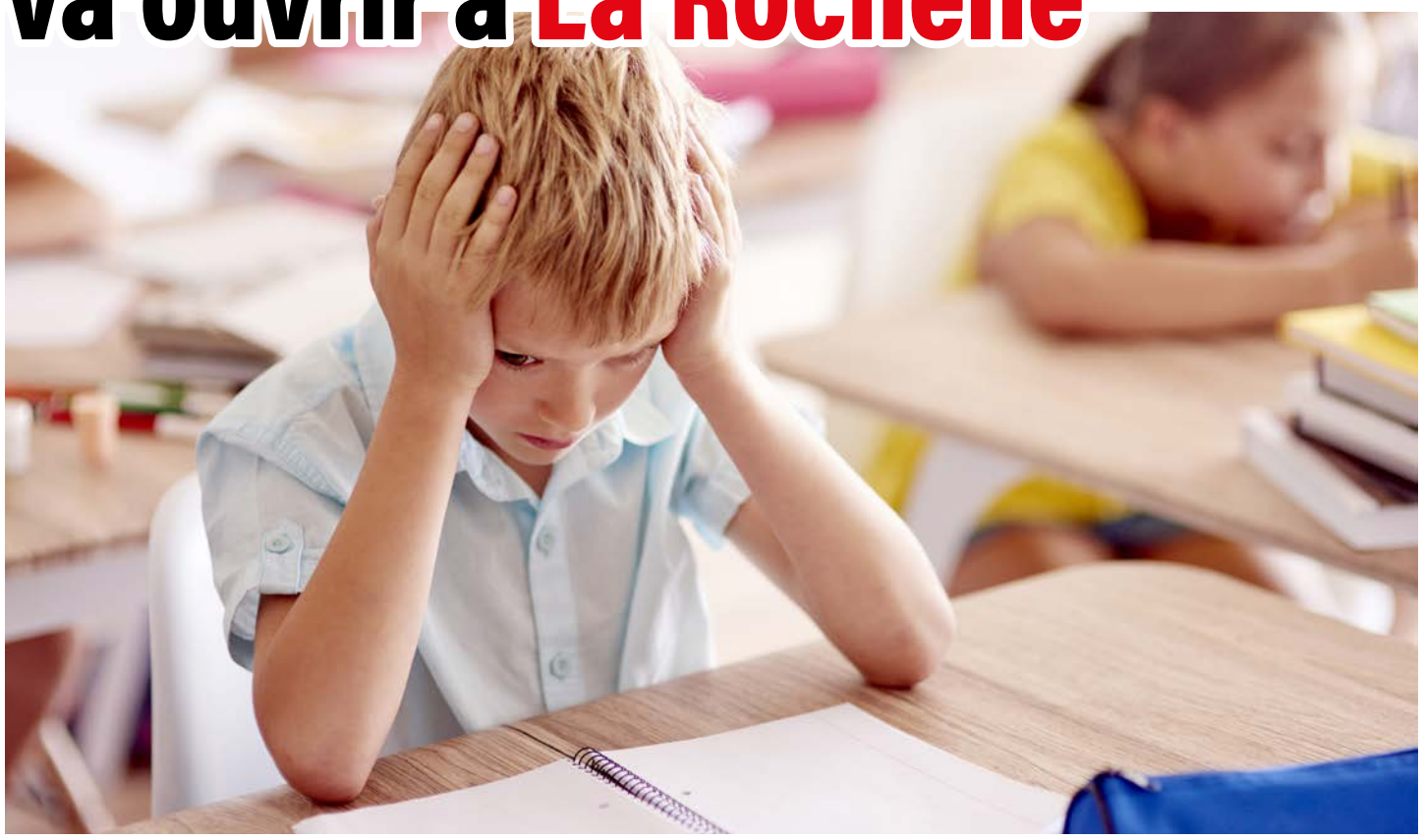
Jeudi 30 juillet 2026 - n° 1500 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Une école pour élèves « dys » va ouvrir à La Rochelle



© Magnific

Dans l'agglomération rochelaise, il n'existe aucun établissement scolaire spécialisé dans l'accueil des enfants neuroatypiques. L'association TousDys projette d'en créer un près de l'église de Laleu. La première rentrée est prévue pour le mois d'octobre. Page 10

INCENDIES EN GIRONDE p. 2



© Margau Gonzalez

Les pompiers appellent à un élan de solidarité

CHÂTELAILLON-PLAGE p. 19

Les enfants s'initient aux gestes de premiers secours

AYTRÉ p. 19

L'avenir de l'Espace Prévert pose question

GASTRONOMIE p. 3

La Pigouille, ce fromage du marais poitevin longtemps oublié



Les sapeurs-pompiers lancent un appel à la solidarité

Des feux dévastateurs parcourent actuellement la Gironde. L'union départementale des sapeurs-pompiers espère la mobilisation de tous les Charentais-Maritimes pour venir en aide à nos voisins.



Des sapeurs-pompiers luttent contre les flammes, lundi 27 juillet, près de Saint-Jean-d'Illac (Gironde) - *© Margau Gonzalez / Courrier de Gironde*

Depuis le 22 juillet, des incendies d'une ampleur sans précédent ravagent le département voisin de la Gironde. Plus de 42.000 hectares de forêt sont ainsi partis en fumée et des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de quitter précipitamment leur domicile ou leur lieu de vacances. Plus grave encore, deux soldats du feu ont péri en luttant contre le monstre. Face à cette catastrophe, les sapeurs-pompiers de Charente-Maritime ne restent pas insensibles.

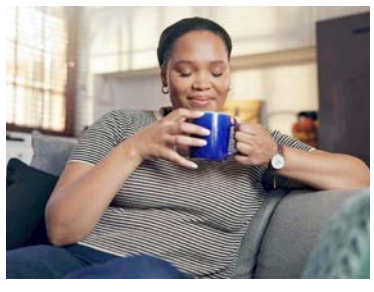
Une aide bienvenue

Plusieurs d'entre eux sont déjà partis épauler leurs collègues sur le front. L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime (UDSP 17) a par ailleurs lancé, lundi 27 juillet, un appel à la solidarité auprès des habitants et des touristes du territoire. Cette association, qui fédère de nombreux sapeurs-pompiers (professionnels, volontaires, personnels administratifs…) œuvrant pour la solidarité, l'entraide et le développement des secours, souhaite recueillir matériel et denrées alimentaires pour les acheminer en Gironde. Cette aide sera redistribuée aux sapeurs-pompiers sur le terrain et aux victimes qui ont parfois tout perdu dans les flammes.

L'UDSP 17 invite donc les bonnes volontés à déposer, dans la trentaine de centres de secours partenaires du département, des boissons (eau et boissons sucrées), des produits secs (biscuits, chips, madeleines…), des produits d'hygiène et de confort (papier toilette, dentifrice, couches, gels douche, savons…), des vêtements d'été de toutes tailles, des aliments non périssables (compotes, pâté, biscottes…), des produits de confort (masques de nuit, bouchons d'oreille, lunettes de soleil…). « *On compte sur vous et sur votre soutien* », remercie par avance l'UDSP 17.

C.V.

La science explique la « madeleine de Proust »



Le bulbe olfactif joue un rôle central - *© Shutterstock*

Une « madeleine de Proust », c'est ce moment où une sensation, souvent une odeur ou un goût, fait resurgir un souvenir ancien, très précis et chargé d'émotion. L'expression vient de l'écrivain Marcel Proust, qui raconte dans son œuvre comment le goût d'une madeleine trempée dans du thé lui rappelle soudain son enfance. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce phénomène n'avait jusqu'à présent aucune explication scientifique claire. Mais une étude du CNRS apporte des réponses inédites. Les chercheurs ont identifié un acteur central : le bulbe olfactif, une région du cerveau dédiée au traitement des odeurs. Particularité importante, cette zone continue de se développer pendant l'enfance. Selon les auteurs, certaines odeurs rencontrées très tôt dans la vie laissent une trace durable dans des neurones spécifiques. Lorsque ces mêmes odeurs sont perçues à l'âge adulte, elles réactivent ces neurones, qui sollicitent à leur tour les circuits de la mémoire et du plaisir. Avec le temps, le cerveau évolue et ses réseaux se réorganisent. Les souvenirs liés aux odeurs s'ancrent progressivement davantage dans les circuits émotionnels. Résultat : lorsqu'ils ressurgissent, ils sont particulièrement vivaces et chargés d'affect. L'étude montre par ailleurs que l'effet « madeleine de Proust » résulte de l'association de l'odeur avec des expériences positives répétées durant l'enfance et au fil de la vie. Avec le temps, le souvenir « s'imprime » dans les réseaux cérébraux. Plus cette association est fréquente et agréable, plus la mémoire devient solide. Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont combiné des données recueillies auprès de volontaires et des expériences menées sur des souris. Leurs résultats convergent vers une idée bien connue : certaines odeurs sont de véritables « marqueurs » de notre histoire personnelle.

destinationsanté
Agence de presse



La Pigouille, un fromage du cru qui conserve sa part de mystère

GASTRONOMIE. Installée à Saint-Hilaire-la-Palud, Emma Bonnet s'est donné pour mission de faire revivre une spécialité emblématique du marais poitevin dont une partie de l'histoire a été oubliée.

Lorsque l'on parle de pigouille, les connaisseurs pensent forcément à la longue perche utilisée pour propulser les barques à fond plat sillonnant les canaux de la Venise verte. Et pourtant, la Pigouille est aussi un fromage. Actuellement, une seule personne le produit : Emma Bonnet. Longtemps employée comme hôtesse d'accueil dans une entreprise niortaise, elle choisit de tout quitter en 2010 pour se lancer dans l'élevage de chèvre. Après avoir suivi une formation à Melle (Deux-Sèvres), elle décide de reprendre la ferme familiale, à Saint-Hilaire-la-Palud, devenue La ferme d'Emma. Contrairement à ses parents qui vendaient le lait de leurs bêtes à une laiterie, Emma Bonnet entreprend de réaliser ses propres fromages. « *Je voulais aller au bout de la production* », explique l'agricultrice, qui propose aujourd'hui une dizaine de fromages de chèvre au lait cru entier.



Emma Bonnet propose plusieurs versions de la Pigouille fabriquées à partir de lait de chèvre cru entier - © *Simon Moreau*

Une recette disparue

Parmi eux, la Pigouille, un fromage traditionnel du marais poitevin (dont l'existence est également mentionnée sur l'île d'Oléron). « *Il s'agit du tout premier que j'ai réalisé. Cela me tenait à cœur de ressortir ce produit local.* » Pour autant, l'agricultrice reconnaît volontiers qu'elle ne savait pas tout sur le sujet, à commencer par son nom. « *J'ignore le lien qu'il peut exister entre le fromage et la pigouille pour les bateaux.* »

Autre problème, et non des moindres : aucune recette n'était à sa disposition. « *D'après les témoignages, il était réalisé dans les fermes, par des femmes, à partir des restes de lait qu'elles avaient* », explique l'agricultrice. Après avoir mené des recherches, Emma Bonnet parvient tout de même à retrouver la trace de la Pigouille dans un ouvrage des années 70, *Guide de l'amateur de fromage*. « *Celui-ci mentionne des productions à Niort mais aussi à la laiterie coopérative de Marans.* » Cette dernière, active durant près d'un siècle (lire article ci-dessous) a effectivement fabriqué et commercialisé la fameuse Pigouille, un fromage au lait cru de brebis. Après la fermeture de l'établissement en 1988, deux éleveurs de Villiers-Couture, Évelyne et Jean-Marc Marchet, ont fabriqué un fromage éponyme jusqu'à leur retraite. Le couple, spécialisé dans la conception de fromages traditionnels de Charente-Maritime, a également fait perdurer un autre fromage emblématique du territoire : le Tricorne de Marans, également réalisé par la Paludéenne.

Malgré la quinzaine de témoignages réunie par Emma Bonnet, aucune recette n'a été précisément identifiée. « *La version marandaise était, semble-t-il, réalisée avec un mélange de lait de brebis et de lait de vache, alors que la méthode utilisée dans les fermes consistait plutôt à mélanger le lait qu'elles avaient. Ici, c'est plutôt du chèvre* », assure l'éleveuse. Conclusion : « *Il existe bel et bien deux types de Pigouille. J'ai donc abandonné l'idée de faire comme à la laiterie et j'ai repris la manière traditionnelle, en me basant sur ce que l'on m'a raconté.* »

En quête de la version marandaise

De quoi faire regretter à l'agricultrice le manque de sources existantes en la matière. « *En France, on a toute une littérature sur le vin, mais pas sur les fromages* », constate-t-elle. Pour autant, Emma Bonnet a bien mené sa barque puisque la Pigouille est devenue son produit phare. Son fromage est d'ailleurs particulièrement apprécié en Charente-Maritime, où on le trouve dans des magasins de producteurs de Surgères, Rochefort et de l'agglomération rochelaise.

« *Dans les Deux-Sèvres, il y a beaucoup de concurrence. Je ne suis pas dans la zone du Chabichou, alors il fallait que je me démarque avec un autre produit* », explique l'éleveuse, qui n'a pas hésité à plancher sur des recettes inédites. « *Je fabrique de la Pigouille cendrée, mais je ne sais pas du tout si ça a déjà existé* », s'amuse l'éleveuse, qui ne désespère pas de pouvoir, un jour, réalisé la version marandaise de l'ancienne laiterie. « *Si quelqu'un me la révèle, je m'engage à la fabriquer* », conclut-elle.

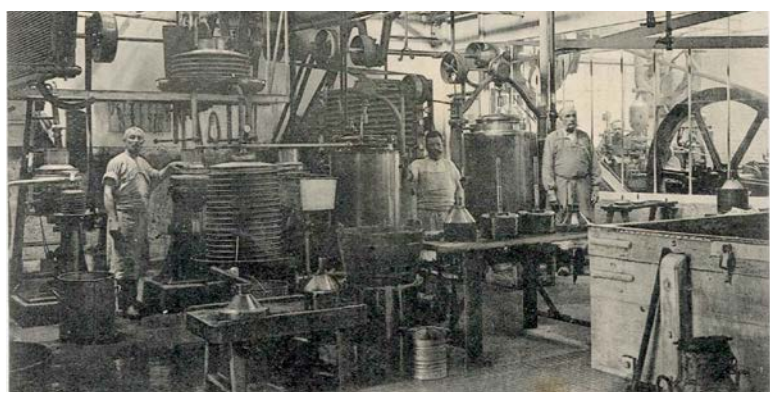
Simon Moreau

Marans, berceau de l'industrie laitière en Charente-Maritime

Fondée en 1881, la première grande laiterie du département a profondément marqué l'économie locale pendant plus d'un siècle.

La fin du XIX^{e} siècle marque un tournant pour l'agriculture charentaise. Ravagées par le phylloxéra, les vignes disparaissent progressivement et de nombreux exploitants se tournent vers l'élevage laitier. C'est dans ce contexte qu'Évariste Baron, marchand et négociant marandais, fonde une fromagerie industrielle vers 1875 avant de créer, six ans plus tard, la première grande laiterie industrielle du département.

Installée sur les quais de Marans, entre l'actuelle rue Évariste-Baron et le quai Joffre, l'usine bénéficie d'un emplacement stratégique. Le lait y arrive aussi bien par voitures hippomobiles que par bateau, grâce à une organisation mise au point par Henri Baron, fils du fondateur. Les quais sont d'ailleurs progressivement aménagés pour faciliter le déchargement des embarcations, preuve de l'importance prise par l'établissement dans la vie économique de la cité.



Au début du XX^{e} siècle, la laiterie emploie une cinquantaine d'ouvriers - © *Rc phila*

Très vite, la laiterie devient un modèle. Au début du XX^{e} siècle, elle collecte le lait de plus de 600 producteurs des environs et emploie une cinquantaine d'ouvriers. Plus de trois millions de litres de lait y sont transformés chaque année. Le beurre, réputé pour sa qualité, est conditionné dans des boîtes métalliques avant d'être expédié vers l'Angleterre et les colonies françaises. Marans est également la première laiterie du département à fabriquer de l'Edam, inspiré des fromages hollandais.

Autour de cette activité se développe toute une filière. Le lait écrémé est utilisé pour produire de la caséine, matière première recherchée par l'industrie, tandis que les sous-produits trouvent d'autres débouchés agricoles. En quelques décennies, une quarantaine de laiteries coopératives voient le jour en Charente-Maritime. Au total, plus de 180 établissements existeront dans le département.

Du beurre aux fromages

En 1902, la laiterie est vendue au vicomte Raymond de Bresson avant d'être reprise, en 1922, par les agriculteurs de Marans réunis en coopérative. Après la Seconde Guerre mondiale, l'établissement poursuit sa modernisation. Une nouvelle cuve hollandaise est installée en 1951, accompagnée d'un tank permettant de conserver le lait plus longtemps. En 1957, la coopérative figure parmi les sept plus importantes d'Aunis.

L'activité évolue toutefois avec les habitudes de consommation. La fabrication du beurre cesse en 1962 pour laisser place aux fromages à pâte pressée : Saint-Paulin, Edam ou Gouda. L'usine développe aussi la Pigouille, fromage au lait cru devenu sa spécialité (lire article ci-dessus). Dans les années 1970, près de 35.000 litres de lait sont transformés chaque jour pour produire jusqu'à quatre tonnes de fromage et plusieurs milliers de Pigouilles par an, dont une grande partie est exportée vers l'Allemagne, la Belgique, l'Italie ou la Suisse.

Mais la concentration de l'industrie laitière finit par rattraper la coopérative. Après son intégration en 1972 à l'Union des coopératives, puis au groupe Sud Vendéenne Agricole Laitière, la rentabilité s'érode. La laiterie ferme définitivement ses portes le 25 avril 1988, mettant un terme à plus d'un siècle d'activité. Les bâtiments ont depuis été transformés en logements, mais leurs façades témoignent encore de cette aventure industrielle.

S.M.

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

■ **FILOUTERIE DANS DES RESTAURANTS.** Le 16 juillet, un homme de 62 ans s'est présenté dans un restaurant de Rochefort. Au moment de s'acquitter de la note, il a déclaré ne pas être en mesure de régler l'addition d'un montant de 18 euros. Entendu sur les faits, il a déclaré être à la retraite depuis peu et ne pas avoir perçu sa pension. Un avertissement lui avait été signifié avec une audience au 16 septembre. Cet individu réitérera les faits le 17 juillet pour une grivèlerie de 79 euros et le 19 juillet pour un montant de 46 euros. Placé en garde à vue et entendu sur les faits, il a été remis en liberté et a été cité à comparaître devant le tribunal judiciaire de La Rochelle le 16 décembre 2026.

CHAMBON

■ **FEU DE CHAMP : DES HABITANTS ÉVACUÉS.** Vendredi 24 juillet, un important feu de champ s'est déclaré tout près du hameau de Savarit. Devant l'ampleur du sinistre, la maire a fait évacuer les habitants des maisons proches du sinistre. Soixante-six pompiers venus des casernes de Surgères, La Rochelle, Rochefort, Aigrefeuille-d'Aunis et Courçon ont combattu le feu qui a fait un blessé léger. Les flammes ont également détruit un hangar contenant du matériel agricole et endommagé une maison. Cinq hectares de culture sont partis en fumée. Une enquête a été ouverte.

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

■ **UN JEU GONFLABLE S'ENVOLE : TROIS BLESSÉS.** Mardi 28 juillet vers 13h45, suite à un fort coup de vent dans le parc des Prés Valets, une structure gonflable s'est envolée. Trois enfants, âgés de 4, 5 et 6 ans ont été blessés. Grièvement blessé, l'un d'eux a été médicalisé sur les lieux par le personnel du SMUR puis héliporté vers l'hôpital de Rochefort. Le parc a été fermé au public. La gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Des violences conjugales encore et toujours à la barre du tribunal



L'un des prévenus avait commis des violences sur sa compagne dans un camping de Port-des-Barques - *Illustration / © Pixabay*

Malgré les vacances judiciaires du tribunal judiciaire de La Rochelle, les magistrats de permanence ne chôment pas lors des comparutions immédiates. Ils veillent au grain 24h/24 pour les affaires graves.

Depuis le début du mois de juillet et jusqu'à la dernière semaine d'août, les audiences à juge unique du lundi et celles collégiales du jeudi sont suspendues. Cependant, les audiences de comparution immédiate nécessitant une administration rapide de justice sont toujours d'actualité. Ce qui fut le cas mardi 21 juillet. Ce jour-là, deux pères de famille étaient poursuivis pour avoir commis des violences conjugales.

Le premier dossier regroupe deux séries de faits, commis le 28 juin à Limoges (Haute-Vienne) et le 16 juillet dans un camping de Port-des-Barques. Ce jour-là, la victime comme le prévenu sont sous l'emprise de l'alcool. Celui-ci porte plusieurs coups à sa compagne sous les yeux de leurs deux enfants mineurs.

> *« Vous ne deviez pas la revoir, encore moins commettre des violences »*

Le prévenu, âgé de 27 ans, n'est pas un inconnu de la justice. Pour des faits de violence conjugale, l'homme avait déjà été placé sous contrôle judiciaire avec notamment une interdiction de rentrer en contact avec sa compagne. « *Vous ne deviez pas la revoir et encore moins commettre des violences* », insiste la procureure de la République. Depuis cette interdiction, le couple ne s'est pas vraiment séparé. « *C'est elle qui m'a demandé de revenir. Je suis resté par amour et aussi pour qu'elle ne soit pas triste* », indique le jeune homme. Le tribunal a condamné ce prévenu à un an de prison sous surveillance électronique, avec notamment une nouvelle interdiction de contact avec sa compagne et de se rendre à son domicile.

Bis repetita quelques minutes plus tard, avec cette fois un trentenaire de la communauté des gens du voyage poursuivi pour avoir proféré des menaces de mort à l'encontre de sa conjointe à Breuil-la-Réorte entre le 13 mai et le 6 juin : « *Tu vas mourir et moi aussi. Je vais nous tuer.* » Avec 16 mentions à son casier judiciaire, lui aussi est défavorablement connu de la justice. Des faits commis cette fois à l'issue de la rupture du couple. Une année de prison est requise. Le prévenu a été condamné à six mois de prison. Le tribunal a également révoqué cinq mois de sursis.

Yannick Picard (CLP)

Du sursis pour l'auteur de l'homicide involontaire de Nieul-sur-Mer



Une petite stèle a été installée sur les lieux de l'homicide - © *Archives LH17*

Le 18 juin dernier, le tribunal judiciaire de La Rochelle avait jugé un docker du Grand Port maritime de La Rochelle. Avec sa voiture, il avait fauché le 11 décembre 2019 une mère de famille à Nieul-sur-Mer.
Le quinquagénaire charronnais, qui allait prendre son poste vers 7 heures du matin, avait été dépisté positif au cannabis : plusieurs jours avant l'accident, il avait consommé des toxiques de façon festive. Lors de l'audience, il avait axé sa ligne de défense sur les crises d'épilepsie dont il était victime depuis plusieurs années. Sous traitement, il n'avait plus de médicaments en sa possession : « *J'avais oublié d'aller chercher mon renouvellement et le lendemain, je suis arrivé trop tard, la pharmacie était fermée.* » Lors des débats, le prévenu avait expliqué avoir été victime d'une crise d'épilepsie quelques mètres avant le lieu du drame : « *Cela a duré quelques secondes.* » Selon lui, il aurait repris ses esprits avant d'être victime d'une nouvelle crise. Sa voiture a alors dévié de sa trajectoire puis a fauché la victime, décédée sur le coup sous les yeux de sa fille.
Le ministère public avait requis quatre années de prison dont deux sous sursis probatoire, avec un mandat de dépôt à effet différé. Le tribunal a rendu son délibéré le 9 juillet. Le docker a écopé de quatre ans de prison avec sursis.



Bassines : le tribunal administratif de Poitiers vient de trancher

Le tribunal administratif de Poitiers a ordonné, le 23 juillet, la destruction des bassines de Cram-Chaban, La Laigne et la Grève-sur-Mignon.

L'Association syndicale autorisée d'irrigation (ASAI) des Roches a désormais trois ans pour remettre le site des quatre réserves de substitution en état. C'est une décision du tribunal administratif de Poitiers du jeudi 23 juillet qui le lui en donne l'ordre. À l'origine, de longues années de procédures entre l'association Nature environnement 17 (NE17) et l'ASAI des Roches, que ce soit devant le tribunal judiciaire ou administratif. En juillet 2025, le tribunal de police de La Rochelle avait déjà condamné neuf irriguants, membres de l'ASAI des Roches, pour ces délits environnementaux.

« *Dans cette période où les régressions environnementales s'enchaînent, le jugement du tribunal administratif de Poitiers constitue une victoire importante pour la protection de l'eau, des zones humides et pour l'État de droit* », explique NE17. Par sa décision, le tribunal administratif de Poitiers a annulé l'arrêté n°23-599 du 4 juillet 2023 par lequel le préfet de la Charente-Maritime a mis en demeure l'ASAI des Roches de régulariser la situation administrative de trois retenues de substitution qu'elle exploite sur le territoire des communes de Cram-Chaban, La Laigne et de La Grève-sur-Mignon, et suspendu leur fonctionnement.

« Les agriculteurs, les premiers en difficulté »

« *Nous sommes au bout de décisions délirantes de l'État. Il n'aurait jamais dû laisser avancer ces projets. Il faut arrêter d'engloutir de l'argent public dans ces équipements et empêcher les agriculteurs d'emprunter ces trajectoires-là. Les agriculteurs sont les premiers en difficulté* », a réagi le député écologique de la 2e circonscription de la Charente-Maritime, Benoît Biteau.

Lors de leur construction, l'État avait subventionné les ouvrages. Le coût estimé de la déconstruction et de la remise en état du site est estimé par la préfecture à 10 millions d'euros. « *Ce montant n'est justifié par aucun devis et comprend des opérations qui ne seront pas nécessaires pour satisfaire à la décision de justice* », s'insurge NE17.

Du côté de l'ASAI des Roches qui a décidé de faire appel de la décision, c'est la douche froide : « *Le délai de trois ans, laissé par le tribunal pour procéder à la remise en état, offre le temps nécessaire pour déposer un dossier complet visant à régulariser la situation administrative des réserves. On est une petite association. On a des réserves d'eau avec des agriculteurs qui ont des exploitations de petites ou moyennes dimensions.* »

Yannick Picard (CLP)



L'objet réalisé par Simon Rabasse comporte de multiples fonctionnalités - *© Lycée du Pays d'Aunis*

Diplômé du lycée du Pays d'Aunis, Simon Rabasse veut inviter les cavistes à sa table

Grâce à une table de dégustation conçue dans le cadre de son diplôme des métiers d'art, le jeune ébéniste vient de décrocher la meilleure note de sa promotion.

SURGÈRES

Originaire de la petite commune de Restigné, en Indre-et-Loire, Simon Rabasse n'a pas mis longtemps à trouver sa vocation. Malgré l'obtention d'un baccalauréat général (option mathématique et physique), le jeune homme, pas vraiment à son aise dans le milieu scolaire, choisit de ne pas entamer d'études supérieures et s'inscrit en CAP ébénisterie, à Sablé-sur-Sarthe. Après avoir décroché son brevet des métiers d'art, il décide de poursuivre sa formation avec un diplôme dédié. Ce cursus de deux ans, en voie de disparition, n'était proposé que par deux établissements en France dans le domaine de l'ébénisterie : Lyon et Surgères. Désireux de vivre à proximité de La Rochelle, l'étudiant rejoint la toute dernière promotion au lycée polyvalent du pays d'Aunis, spécialisé dans les métiers du bois, en 2024.

Lors de la seconde année, les élèves étaient invités à plancher sur le projet baptisé (H) ac (K) tion. Un intitulé sujet à interprétation, avec pour objectif d'élaborer le design et la fabrication d'un objet. « *Pour ma part, cela m'a évoqué le basculement et la déstabilisation* », explique Simon Rabasse qui, après avoir mené des recherches, a trouvé la trace de l'architecte néerlandais Rem Khoolhass, dont les réalisations s'inscrivent pleinement dans ces notions. L'idée vient alors au jeune homme de plancher sur la conception d'une table réniforme destiné aux cavistes. « *Je voulais incorporer des éléments additionnels qu'ils pourraient utiliser lorsqu'ils organisent des dégustations* », explique-t-il. Pour concrétiser leur projet, chaque élève devait contacter un client pour cerner ses besoins et établir un cahier des charges. Le choix de Simon Rabasse s'est porté sur le caviste surgérien Luc Chognot.



L'objet a été réalisé en noyer, rehaussé de touches de frêne - *© Lycée du Pays d'Aunis*

350 heures pour la fabrication

Après des heures passées à concevoir le prototype et sa validation auprès d'un jury, la fabrication a débuté en décembre 2025. Les 350 heures de travail effectuées par le jeune homme ont abouti à la réalisation d'une table en noyer, rehaussée de touches de frêne, proposant une véritable mise en scène autour de la dégustation. La pièce peut accueillir jusqu'à quatre personnes autour du plateau. Une tablette intégrée au piètement permet de déposer sacs et effets personnels. L'originalité du projet apparaît lorsque le caviste retire une partie du piètement : la table semble pourtant rester en équilibre grâce à un ingénieux système dissimulé. La pièce retirée devient alors un présentoir à bouteille et déclenche l'ouverture d'un tiroir secret renfermant les accessoires de dégustation. Un plateau réversible offre également une surface adaptée à la présentation de mets. Enfin, un discret bouton, caché dans un faux tenon traversant, ouvre un dernier compartiment destiné aux clients. Une ingéniosité et une créativité qui ont permis à Simon Rabasse d'obtenir la note de 19,5 sur 20, faisant de lui le major de sa promotion.

"C'était aussi une expérience sociale"

Une belle récompense pour l'étudiant, fier du travail accompli. « *Cela fait très plaisir, bien au-delà de l'aspect professionnel car c'était aussi une expérience sociale qui m'a permis d'apprendre énormément de choses.* » Désormais titulaire de son diplôme des métiers d'arts, le jeune homme, qui fêtera bientôt ses 22 ans, termine actuellement son apprentissage à Blois, et compte s'installer prochainement dans la région bordelaise. Déterminé à poursuivre cette belle aventure, Simon Rabasse n'entend pas en rester là avec sa table, dont il compte bien proposer le modèle à d'autres clients. « *Je réfléchis à démarcher les châteaux et les hôtels où des dégustations sont organisées. Et si cela ne fonctionne pas, j'en ferai autre chose* », explique l'ébéniste, qui ne sait pas encore précisément de quoi sera faite la suite de sa carrière. « *Ce que je souhaite, c'est fabriquer des meubles, y compris ceux qui seront chez moi. Ça, ce serait vraiment un rêve* », conclut-il.

Simon Moreau

EN BREF

SURGÈRES

■ **BOUTI'CAC.** Braderie jusqu'au samedi 1er août inclus, avant fermeture pour congés.

LE THOU

■ **BALL-TRAP.** L'ACCA Le Thou propose un ball-trap avec nocturne, samedi 1er et dimanche 2 août, à Terre des chaumes. Buvette et restauration sur place.

LANDRAIS

■ **LANDRAIS S'ANIME.** L'association proposera sa soirée moules/frites samedi 8 août à 18h30 au Pré Maréchat. Inscription obligatoire 10 € au 06.82.38.02.75.

■ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.** Tu habites la commune, tu as entre 7 et 17 ans et tu as des idées ou des projets pour Landrais ? Pose ta candidature pour intégrer le conseil municipal des jeunes. Une réunion sera proposée vendredi 4 septembre à 19h30 à la salle des fêtes. Date limite de dépôt des candidatures : dimanche 6 septembre. Élection dimanche 20 septembre à la salle du conseil municipal.

VIRSON

■ **MAIRIE.** Modification des horaires du secrétariat jusqu'au 16 août. Ouverte uniquement le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h. Contact au 05.46.35.51.96.

PAYS MAUZÉEN (79)

■ **SORTIE AU PARC ORIENTAL DE MAULÉVRIER.** Annulée en juin en raison de la canicule, la journée au parc oriental de Maulévrier (49) est reportée au samedi 26 septembre. Départ à 9h du centre socioculturel, retour vers 19h, adulte 8 €, -12 ans gratuit, adhésion au CSC obligatoire, prévoir votre repas. Inscription au 05.49.26.72.46 ou sur famille.paysmauzeen@csc79.org

VAL-DU-MIGNON (79)

■ **L'OR LIQUIDE.** Trait d'union nature propose un atelier d'extraction de miel samedi 8 août de 10h à 12h à l'ancienne boulangerie (4 route de la Forêt), animé par Laurie et Jean-François, apiculteurs Oh Miel de Marsais.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

La CDC veut réécrire la partition du conservatoire de musique

AUNIS SUD

Le projet a fait l'objet d'un vif débat, néanmoins constructif, lors du conseil communautaire. Il n'est toutefois pas abandonné.



Le projet de conservatoire va être repensé - © *Archives L'Hebdo 17*

Annoncé comme un chantier structurant du territoire, dans la foulée du pôle multimodal, le projet de conservatoire de musique et de danse ne verra pas le jour à Surgères sous sa forme initiale, ni dans les délais attendus. Maire de Marsais, Steve Gabet prévenait : « *Je ne suis pas pour, mais tout le monde doit s'exprimer.* » Samuel Madeux, édile de La Devise, préférait tempérer, défendant la nécessité d'une intervention par tranche. Pour lui, il est délicat de stopper un tel projet, compte tenu des dépenses déjà effectuées (780.000 euros d'études, d'acquisitions du foncier, de désamiantage, etc.).

Mais en préambule du conseil communautaire, mardi 28 juillet, le président Christophe Rault l'a affirmé : « *Il n'est pas question d'abandonner ce projet mais de le redéfinir et de le repenser. Bien sûr qu'il va se poursuivre !* »

L'ambition portée lors du précédent mandat semblait tracée. Le plan de financement, voté en décembre dernier, avait pour vocation de répondre à la vétusté des locaux - notamment à la remise aux normes de l'acoustique - et de bâtir une structure au rayonnement extra-communautaire. Le site - l'ancienne école d'industrie laitière - et le maître d'œuvre avaient été retenus. Le budget avait été estimé à 4,4 millions d'euros HT. Un montant subventionné à hauteur de 2,2 M€, laissant un reste à charge de 20 % (soit un peu plus de 870.000 € HT) à la Communauté de communes.

Rabotage de subventions

Mais c'était sans compter sur le désengagement du Département (500.000 euros) et la réduction drastique du Fonds vert. Ce rabotage des subventions, auquel s'ajoutent des opinions divergentes, a créé les conditions d'un nouveau débat.

L'équation demeure complexe. Maintenir le projet en l'état, c'est limiter les capacités d'autofinancement et ne plus rien entamer d'ici 2028. Christophe Rault insiste : « *Il faut éviter de se scléroser.* » Pour le président, il faut repartir de zéro et calibrer quatre à cinq grands projets (crèche et maison de l'emploi notamment) : « *Imaginons faire du « 3 en 1 », en saucissonnant les budgets* », indique-t-il. Le montage financier consisterait à optimiser l'utilisation d'un bâtiment de 3.000 m² pour y accueillir plusieurs structures et à solliciter de nouvelles subventions ciblées (dont la CAF pour la crèche). Une idée renforcée par l'urgence de répondre à la rénovation des gymnases de Surgères.

Mais Christophe Rault rassure : « *L'impératif de rénovation des gymnases ne s'oppose pas au projet de conservatoire. Nous dimensionnerons en fonction de nos moyens, le sport ne s'oppose pas à la culture.* » Vice-président en charge de la culture, Christophe Foloppe enfonce le clou : « *Le conservatoire actuel était une solution de secours, suite à l'incendie du bâtiment initial, qui est devenu définitive. Le bâtiment n'est plus adapté.* » Un avis que partage Christian Brunier, maire du Thou : « *On ne peut pas laisser les élèves dans ces conditions.* »

La réalité budgétaire l'a emporté sur l'ambition initiale. À l'unanimité, les élus ont voté l'étude d'une reconfiguration raisonnée, conditionnée à l'obtention des subventions. Il faudra toutefois attendre encore un peu avant d'entendre les notes virevolter dans un nouveau conservatoire.

Tony Landret (CLP)

Les élus ont voté la modification du règlement intérieur des cimetières

CHAMBON

Mercredi 22 juillet s'est tenu le dernier conseil municipal avant les vacances.



Dans le nouveau cimetière du Bourg, comme dans celui du Cher, des emplacements seront réservés pour les caves-urnes - © *Odette Huet (CLP)*

En conseil municipal le 22 juillet, les élus ont adopté une modification du règlement intérieur des cimetières. « *Il n'y a aucun alignement,* a expliqué Pascal Maginot, le premier adjoint au maire de Chambon. *De plus, on s'est aperçu qu'au milieu des tombes classiques, il y avait une cave-urne.* » Dans le nouveau cimetière, et dans celui du Cher, un carré sera réservé aux caves-urnes pour qu'elles soient toutes regroupées au même endroit.

La maire Angélique Peintre a fait le point sur les nouvelles règles : « *Les monuments funéraires de type cave-urne doivent être implantés exclusivement dans la partie du nouveau cimetière du Bourg, spécialement aménagée et réservée à cet effet par la commune. Il en est de même pour le cimetière du Cher. Aucune installation de cave-urne ne pourra être autorisée en dehors des emplacements prévus.* »

Une cave-urne devra donc respecter une emprise maximale d'un mètre sur un mètre, ainsi qu'une hauteur maximale d'un mètre au-dessus du niveau du sol. Elle pourra recevoir au maximum quatre urnes funéraires. « *Toute installation, modification ou pose de monument devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation auprès du maire. Les travaux ne devront pas porter atteinte à la sécurité, à la salubrité, à la circulation dans le cimetière, ni aux concessions voisines.* »

Par ailleurs, la municipalité a trop souvent constaté des vitesses excessives dans l'ensemble des hameaux. Pour inciter les automobilistes à lever le pied, la vitesse sera limitée à 30 km/h à partir du 1er septembre, suite à un arrêté municipal.

Odette Huet (CLP)

Ardillières : la caserne des pompiers aura bientôt une nouvelle toiture



Baptiste Pain est satisfait d'avoir pu commencer ces travaux indispensables pour la sécurité des pompiers - © *Odette Huet (CLP)*

Après les dernières élections municipales, la mairie de Chambon a appris que Christiane Toulouse, une habitante de la commune dont la famille était originaire d'Ardillières, avait légué une partie de son assurance vie aux deux localités. Le montant s'élève à 71.131 euros. « *Nous avons reçu ce legs juste avant l'été*, explique Baptiste Pain, le maire d'Ardillières. *Nous avons décidé de restaurer la toiture de la caserne des pompiers. Le budget était de 22.000 euros. C'était toujours dans les cartons car nous n'avions pas les moyens de le faire* ».

Des bâches avaient été installées au-dessus de la partie où se trouvaient les ordinateurs, car l'eau s'infiltrait. Avec les beaux jours, les travaux ont débuté le 16 juillet. « *Nous allons avoir une caserne qui sera hors d'eau*, se réjouit celui qui est également le chef du centre de secours. *Nous avons également eu droit au fond de concours de la Communauté de communes Aunis Sud pour ce projet.* » L'effectif de la caserne est d'une vingtaine de pompiers dont cinq femmes. « *Il n'y a pas de casiers pour tout le monde. Les femmes doivent se changer dans la partie sanitaire. Ce n'est plus vivable* », déplore-t-il. Le maire attend donc avec impatience que la nouvelle caserne se construise.

Ce projet a vu la création d'un Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique), entre les communes du Thou, Landrais et Ardillières, rejointes par Ciré-d'Aunis. « *La nouvelle municipalité a accepté de nous rejoindre. J'espère que les travaux débuteront avant la fin du mandat* ».

RETOUR EN IMAGES



Durant toute la semaine du 18 au 25 juillet, les 128 stagiaires de l'Académie des cuivres et percussions de Surgères ont suivi les cours des différents professeurs pour se perfectionner dans la pratique de leur instrument. Ils ont également participé au Brass Festival lors d'un grand marching band - © *Odette Huet (CLP)*



Surgères Brass Festival : avec plus de 11.000 festivaliers, la dixième édition est de nouveau une réussite

SURGÈRES

L'édition 2026 a tenu toutes ses promesses en termes de qualité des concerts et d'accueil du public.

« C'est une grande fierté d'arriver à continuer le festival. Car entre la première et la dixième édition, nous avons perdu 130.000 euros de subventions », explique Franck Bonnamy, président de Surgères en scène. Du 23 au 25 juillet, le Surgères Brass Festival a été une réussite grâce à plus d'une centaine de partenaires, plus de 200 bénévoles ainsi qu'une quarantaine de techniciens. Et bien évidemment grâce à la venue de plus de 11.000 festivaliers sur les trois jours, tant devant la scène gratuite que la scène payante. Le tout en partenariat avec l'Académie des cuivres. Sur ces dix éditions, *« il y a eu 139 concerts et 2.004 artistes sur scène »*, ajoutait Clément Saunier, le directeur artistique. *« Au niveau de la programmation, nous sommes toujours proches de la ligne artistique que nous nous étions fixée. Et c'est la première fois qu'il y a eu une soirée avec trois concerts. »*

Odette Huet (CLP)









Le public des douves a découvert le Borgiaq Brass Band et Massbeat sur la scène du parc. Bénabar, lui, a fait vibrer la scène, samedi pour le dernier concert - © *Odette Huet (CLP)*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

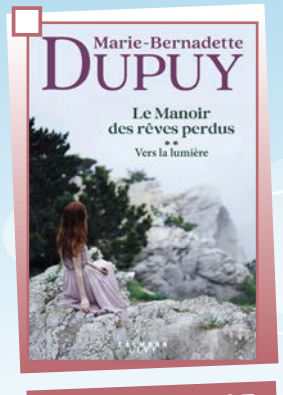
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Animateur de visite pour l'Arcef mais aussi costumier, Tomas Pallardy fait découvrir le cénotaphe de Louis-Joseph Masquelez - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Au cimetière civil, l'Arcef propose un parcours sur 25 « illustres » inconnus du XIXe siècle

Grands officiers de marine, médecins, hygiénistes, édiles, ils ont façonné la ville. Luttant contre les miasmes, ils ont ainsi amélioré la santé des habitants et des marins.

ROCHEFORT

Le cimetière civil est un véritable musée à ciel ouvert qui se visite habituellement peu. Celui-ci accueille pourtant des personnages qui ont façonné durablement la cité de Colbert. Il y a là une majorité de grands officiers de marine, en particulier ceux du Premier et du Second Empire. Médecins, pharmaciens, hygiénistes, botanistes, tous sont issus de l'École de médecine navale et ont en commun d'avoir servi les idéaux hérités du siècle des Lumières au XVIIIe siècle.

Au nombre de 25, ces « illustres » ont grandement lutté contre les maladies dues au marais qui entouraient la ville. L'Arcef (Association pour la restauration du centre et des faubourgs) et le Souvenir Napoléonien ont donc construit un circuit pour leur rendre hommage. Autant de panneaux qui détaillent les engagements de ceux que les Rochefortais connaissent essentiellement par leurs noms inscrits sur les plaques de rues : six maires, deux conseillers généraux, trois députés, vingt-deux dignitaires de la Légion d'honneur (à divers grades), quatorze officiers de santé (médecins, pharmaciens, chirurgiens, etc.), six marins (divers grades dont un amiral), deux préfets maritimes et un ministre (ministre de la Marine, 1867). De sacrés parcours.

Des scientifiques...

Commençons par Pierre Cochon-Duvivier (1731-1813), chirurgien en chef de marine qui fut également député de la Charente Inférieure (elle ne deviendra Maritime qu'en 1941). Soucieux de la santé et de l'hygiène des marins et des habitants, il fait paver les rues.

René Primevère-Lesson (1794-1849) est le premier pharmacien-chef de la marine mais aussi un passionné de botanique. Il ramène d'un voyage à bord de *La Coquille* pas moins de 3.000 espèces de plantes, dont 400 inconnues. Il publie, en 1835, une présentation de la *Flore rochefortine* destinée aux élèves de l'école de médecine navale.

...et des hommes politiques

De son côté, Jacques Nicolas Pierre Eugène Roy-Bry (1810-1864), maire de Rochefort, député au Corps législatif, n'est pas issu de l'école de médecine. Homme d'ordre et de progrès, il descend d'une famille de négociant. Si son nom évoque de nos jours un parking, certes grand, il fut sensible au développement du commerce en impulsant la création du bassin à flot. À son actif également, l'ouverture d'un musée « de tableaux et de dessins », l'actuel musée Hèbre de Saint-Clément, l'installation de l'éclairage au gaz ainsi que le soutien aux sociétés de secours mutuels de la ville.

D'autres « illustres » inconnus sont moins connus des Rochefortais mais leurs actions ont été remarquables. C'est le cas, par exemple, de Louis Joseph Masquelez (1781-1862), ingénieur des Ponts et Chaussées. Celui-ci est affecté à Rochefort au service d'assèchement des marais où il invente un bac à râteau employé au curage des canaux de dessèchement. Une œuvre salutaire qui lui vaudra les honneurs de la ville qui élèvera, en son honneur, un cénotaphe (un monument funéraire sans corps). Conseiller municipal, maire et capitaine des sapeurs-pompiers, il s'est dévoué à la vie de la cité. « *La commune, par une délibération en juillet 1862, s'entend pour accorder la somme de 2.200 francs destinée à élever un monument en l'honneur de Louis Masquelez. La modestie du monument souligne le rapport avec la simplicité qui [le] caractérise si bien* », précise le guide de la visite.

On peut également souligner l'œuvre de Jean Hyppolite Parat (1829-1913). Il est de ces hommes qui font corps avec leur ville. Pharmacien, poète et maire, il est issu, lui aussi, de l'école de médecine navale et entame une carrière de pharmacien de marine. De retour à Rochefort en 1857, il démissionne et ouvre une officine. Républicain convaincu, il est nommé maire en 1882 puis élu par les conseillers municipaux en 1884 (modification de la loi électorale). Il défend le port de Rochefort auprès du ministre de la Marine, la ville souhaitant diversifier son économie portuaire en permettant aux navires à vapeur d'accoster sur les quais situés au sud de l'arsenal. La même année, il devient rédacteur en chef du *Républicain Orléanais* affirmant ainsi son engagement politique. Il laisse son nom à un square (jouxtant l'actuel parking du Roy-Bry), créé pour l'exposition de 1883 et qu'il a obtenu de conserver.

Jean-Guy Vizet (CLP)

▸▸ Renseignements et guide de visite auprès de l'Office de tourisme.



La plaque explicative sur René Primevère-Lesson - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

EN BREF

ROCHEFORT

■ **FOURNITURES SCOLAIRES.** L'association Circule'R organise, vendredi 31 juillet de 9h à 18h, une vente solidaire de fournitures scolaires. Ouverte à tous, elle permettra de trouver du matériel de qualité à prix solidaire pour aborder la rentrée sereinement, tout en agissant concrètement pour le réemploi local. Adresse : 41 Avenue Thomas Wilson.

SAINT-AGNANT

■ **NOUVEAUX ARRIVANTS.** Un temps de rencontre et d'échanges sera proposé aux nouveaux habitants de la commune à l'occasion du forum des associations qui se tiendra samedi 5 septembre. Inscrivez-vous en mairie au 05.46.83.30.01 ou sur mairie@saintagnant.fr

■ **ACCA.** L'association de chasse organise une permanence pour la vente de cartes samedi 8 août de 14h à 17h à la salle des associations et samedi 5 septembre de 15h à 18h au forum des associations.

FOURAS-LES-BAINS

■ **FÊTE DE QUARTIER.** Feu d'artifice organisé par la fête foraine samedi 1er août à 23h sur la plage nord. Animations et concerts dès 16h.

■ **ÉCOUTE, ÉCOUTE, JE VAIS TE RACONTER.** Lecture pour enfants à partir de 4 ans proposée par l'association Lire et faire lire, vendredi 31 juillet à 11h à la médiathèque. Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.84.29.31.

ÉCHILLAIS

■ **LA POSTE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au samedi 1er août. Vous pouvez accéder aux services postaux au bureau de Soubise, ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Fermeture exceptionnelle du samedi 1er août à midi au lundi 17 août à 17h.

SAINT-COUTANT-LE-GRAND

■ **MAIRIE.** Le secrétariat sera fermé du lundi 3 au vendredi 21 août. Des permanences seront assurées vendredi 7 août de 10h à 12h, lundi 17 août de 15h30 à 17h et jeudi 20 août de 14h à 17h. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.30.23.39.74.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

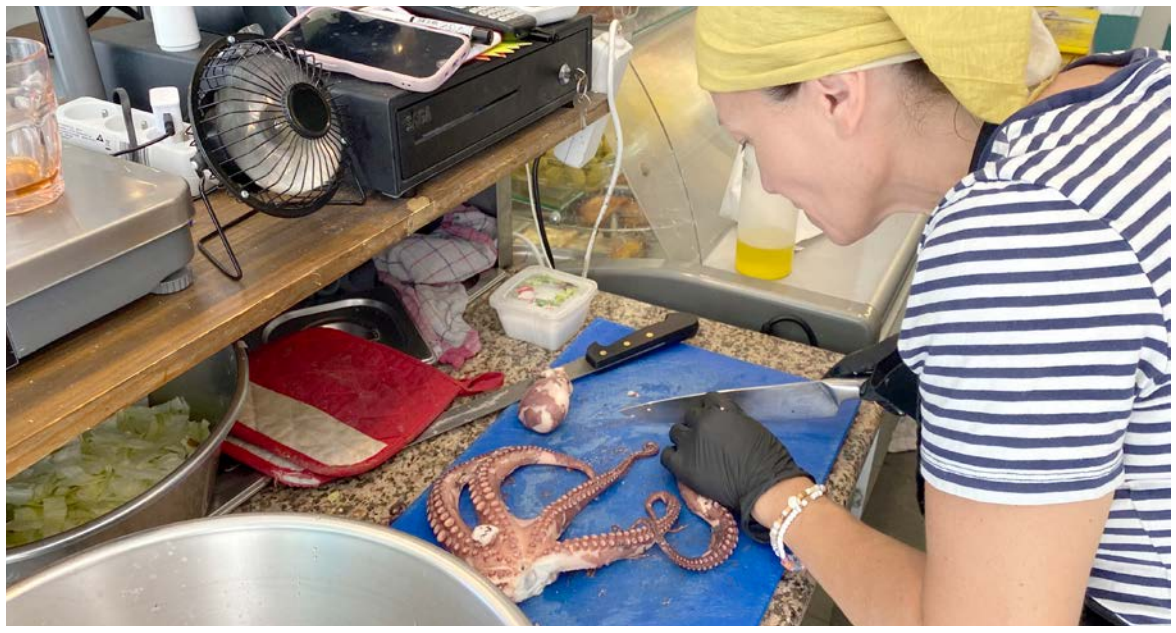
■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Sicilienne, Eleonora vit une dolce vita avec la cité de Colbert

ROCHEFORT

De Syracuse à Milan en passant par Londres, Paris, Hong Kong et Rochefort, son voyage à travers le monde porte haut les saveurs méditerranéennes. Une aventure personnelle et culinaire pour cette sicilienne tombée en amour pour la ville.



L'insalata di polpo **(ou salade de poulpe) est le plat signature sicilien d'Eleonora** - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

À seulement 19 ans, Eleonora a quitté la Sicile pour ses études dans le nord de l'Italie. Elle y découvre alors les métiers de la restauration. C'est une révélation. Elle débute comme barmaid. Son premier voyage : la Sardaigne. Là-bas, elle fait les « saisons » et découvre avec grand plaisir l'alchimie des cocktails. Les lieux touristiques étant propices aux mélanges des cultures, elle décide d'aller à Londres « *pour apprendre l'anglais comme il faut, parce qu'on sait que dans la restauration, c'est fondamental* », indique-t-elle.

Après plusieurs saisons en Toscane, la jeune sicilienne est embauchée dans des hôtels à Milan. « *Après, j'ai décidé de quitter l'Italie pour Paris où j'ai passé 12 ans de ma vie* », poursuit-elle. La capitale française sait attirer les talents. Eleonora travaille au prestigieux George V, au Peninsula et même pour le chef Alain Ducasse. Son parcours dans des maisons étoilées commence ainsi. Elle découvre ce qu'est le service impeccable. Une marque de fabrique qui ne la quittera pas.



Eleonora devant sa *trattoria* de la rue Cochon-Duvivier - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

La cuisine d'excellence, une transmission familiale

La cuisine est une passion transmise par sa mère, sa grand-mère et surtout par son frère Angelo, chef étoilé au Ritz-Carlton à Hong Kong. « *Il a une étoile Michelin. Du coup, c'est lui qui m'a transmis cette passion. D'ailleurs, c'est mon mentor. Lorsque j'ai besoin de quelques petits trucs supplémentaires pour les recettes, je l'appelle* », confie Eleonora. D'ailleurs, elle y travaillera. Ne s'y plaisant pas, elle retournera un temps à Syracuse avant la naissance de son premier enfant. Puis, elle pose ses valises en Charente-Maritime - son mari est français - séduite par Rochefort. Elle y trouve un climat plus serein pour une vie de famille. D'ailleurs, sa deuxième enfant naîtra en France. Elle s'y consacrera pendant quelques années.

Le 21 septembre 2024, un nouveau projet prend alors forme. Après réflexion et pour répondre à l'appel du travail bien fait et des saveurs de son pays, elle ouvre une trattoria dans la rue Cochon-Duvivier. La devanture modeste recèle néanmoins de joyaux culinaires hérités des traditions familiales. Une farandole de saveurs comme *la caponata,* cette ratatouille sicilienne qui se mange froide. Rien à voir avec la recette française. Elle compte beaucoup d'ingrédients et une petite note aigre-douce qui la rend juste superbe. Autre plat signature : la *parmigiana* ou *aubergine à la parmigiana*, un gratin napolitain tout autant que sicilien qui semble remporter les suffrages auprès de nombreux Rochefortais. Et pour les amateurs, elle propose aussi une salade de poulpe.

> ***« L'Italie, ce n'est pas que des pâtes et des pizzas »***

Son inspiration est puisée dans les produits de saison tout autant que les recettes familiales, quelque peu revisitées à son goût. Si elle respecte la tradition, elle tient toutefois à surprendre un public de connaisseurs : des salariés d'Airbus à midi aux grands-parents les jours de marché. Une clientèle exigeante qui se retrouve dans cette cuisine « faite maison ». La volonté d'Eleonora est de faire découvrir des choses que les clients ne connaissent pas. « *Quand on parle d'Italie, ce n'est pas que des pâtes et des pizzas, il y a beaucoup d'autres choses* », résume la cheffe.

Jean-Guy Vizet (CLP)

La Dolce Vita est ouverte de 10h30 à 16h en semaine ainsi que les vendredis et samedis soir en été. instagram.com/ladolcevita_rochefort/

Roger Foucher, un peintre amoureux du Fouras d'autrefois

FOURAS-LES-BAINS

Les amateurs d'arts plastiques ont pu le rencontrer récemment dans le cadre de Fort-Vauban. Ses toiles ont toutes en commun de représenter des paysages fourasins d'il y a un siècle.



Roger Foucher devant l'une des toiles représentant le passé de Fouras - © *Nicole-Claude Meschin (CLP)*

« *Je suis originaire de Fouras,* explique le peintre Roger Foucher qui a choisi l'acrylique comme moyen d'expression. *J'ai été scolarisé jusqu'au certificat d'études dans la commune.* » Ses parents décident ensuite de s'établir dans le Sud, mais le cœur de Roger est resté fidèle à ses origines.

Sémaphore, villa de la Jetée, casino et pointe de la Fumée

« *J'ai toujours été attiré par le dessin,* explique-t-il. *Au cours de mes études, j'ai obtenu de nombreux prix. J'aimais réaliser des portraits, souvent d'après des magazines. J'ai commencé à peindre à l'âge de 15 ans. Au départ, je me suis procuré un tube de peinture noire et un autre de blanche pour réaliser une toile en noir et blanc. Il s'agissait d'un paysage corse : les Sanguinaires.* »

Le peintre présente un ensemble de tableaux de grand format qui ont pour point commun de représenter le Fouras d'hier. Du sémaphore à la villa de la Jetée en passant par le casino ou la pointe de la Fumée, ses expositions proposent un parcours à travers les quartiers à l'aube de la Première Guerre mondiale. Une galerie émouvante qui valorise sa commune où le peintre a choisi de revenir poser son chevalet.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Grand prix du patrimoine : le pont suspendu remporte 100.000 euros



Une troisième place bien méritée pour l'un des tout premiers ponts suspendus construit en Europe - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

La Fondation du Patrimoine et AirBnB ont lancé, en juin dernier, un concours auprès des internautes. Objectif du Grand prix du patrimoine et tourisme social 2026, leur permettre de voter pour leur site préféré. Le pont suspendu de Tonnay-Charente était en lice. Avec 11 % des voix (sur un total de 70.000 votants) sur la douzaine de sites en compétition, l'édifice s'est finalement classé à la 3e place, ce qui lui permet de remporter un chèque à six chiffres, soit 100.000 euros. Une somme qui permettra de contribuer au financement des travaux de sécurisation du tablier.

Cette troisième place met en exergue sa place emblématique au cœur du Grand Site de l'Estuaire de la Charente et de l'Arsenal de Rochefort. Un succès qui, selon Éric Normand, vice-président chargé de la culture à la Caro et conseiller délégué de Tonnay-Charente, est dû « *autant à l'originalité du projet qu'à sa dimension historique* ». À noter que le vainqueur, le château médiéval de Châteauneuf-sur-Epte (Eure) recevra une dotation de 150.000 € et le deuxième, le Centre historique minier à Lewarde (Nord), une somme de 125.000 €.



Anne-Cécile Mosnier-Thoumas est la responsable de l'antenne rochelaise de l'association TousDys - - © *Clément Vidal*

Dans le quartier de Laleu, le projet d'école pour enfants neuroatypiques est en bonne voie

Porté par l'association TousDys, l'établissement scolaire s'adressera aux enfants ayant des troubles de l'attention. Il devrait ouvrir en octobre avec des effectifs réduits.

LA ROCHELLE

« *Notre fille de 11 ans a toujours eu des difficultés à l'école*, raconte Anne-Cécile Mosnier-Thoumas. [...] *Année après année, on a essayé de comprendre ce qu'elle avait : dyslexie, dyscalculie, dysorthographie... En CM2, on a découvert qu'elle avait un gros trouble de l'attention, mais sans hyperactivité. Elle n'accédait pas aux apprentissages, elle "n'imprégnait pas". Tous les soirs, on revoyait les leçons de A à Z.* » Dans le même temps, la pré-adolescente développe une phobie scolaire. Installée depuis quelques années à La Rochelle, Anne-Cécile Mosnier-Thoumas est alors contrainte de mettre un terme à sa carrière professionnelle pour gérer les rendez-vous médicaux de sa fille. Problème : aucune structure scolaire adaptée n'est en mesure d'accueillir son enfant dans la cité préfecture.

En attente de la mairie

L'été dernier, la mère de famille entend parler de l'association TousDys à Eysines, près de Bordeaux, et prend part aux portes-ouvertes de son école Edeys (lire notre encadré). C'est la révélation. « *Deux choix s'offraient à nous : déménager à Bordeaux ou monter une antenne à La Rochelle* », confie Anne-Cécile Mosnier-Thoumas. La jeune femme opte pour la deuxième solution. Elle est désormais la responsable de l'antenne rochelaise de l'association TousDys et porte le projet d'une école Edeys, spécialisée dans l'accueil des enfants neuroatypiques. Un local de 170 m² a été repéré dans le quartier de Laleu, près de l'église en ruines. L'association n'attend plus que l'autorisation de la mairie pour l'ouvrir. Les premiers élèves pourraient faire leur rentrée début octobre.

« *Il n'existe pas de telle structure à moins de 50 minutes de route de La Rochelle* », annonce Anne-Cécile Mosnier-Thoumas, qui espère créer une classe dès la première année. Elle pourra accueillir une douzaine d'élèves du CM1 à la 3e. Cinq familles font déjà confiance à l'association ; les préinscriptions restent ouvertes(*). « *Le but est que les enfants rattrapent leur retard scolaire*, précise la responsable rochelaise de TousDys. *Le matin, ils suivront les matières fondamentales et l'après-midi, des matières un peu nouvelles comme la gestion des émotions, les habiletés sociales... Cela permettra notamment aux enfants autistiques d'exprimer leurs besoins, et aux autres enfants de les "décoder"* ». Selon Anne-Cécile Mosnier-Thoumas, les enfants neuroatypiques restent en moyenne trois à quatre ans dans une structure adaptée, avant de pouvoir réintégrer le système scolaire dit « classique ».

Des enseignants formés

À Laleu, ils seront encadrés par trois professeures et deux jeunes en service civique. « *Les enseignantes ont été formées aux troubles de l'apprentissage et à la gestion des émotions*, assure la fondatrice de l'école Edeys à La Rochelle. *Elles ont des profils très divers.* [...] *L'une a une formation de psychopédagogue, une autre d'orthopédagogue. Ces nouveaux métiers, qui existent déjà au Canada, en Belgique ou en Suisse, sont liés aux neurosciences et à la manière dont le cerveau apprend.* » Une psychologue bénévole et une ergothérapeute font également partie de l'aventure. Cette dernière formera les enseignants mais aussi les enfants. « *Elle interviendra au sein de la classe aux niveaux collectif et individuel* », indique Anne-Cécile Mosnier-Thoumas.

Des frais élevés

Bien évidemment, cette scolarité spécialisée a un coût : entre 600 et 800 euros par mois. Anne-Cécile Mosnier-Thoumas en a conscience, c'est une somme loin d'être négligeable pour les familles modestes. Malheureusement pour ces dernières, aucune aide financière des collectivités territoriales n'existe en Charente-Maritime. « *Une fondation s'est manifestée pour nous proposer des bourses scolaires l'année prochaine*, ajoute la responsable associative. *C'est déjà en place à Bordeaux. Dans l'idéal, on aimerait être accompagné sur plusieurs années pour faire baisser de moitié les frais de scolarité des enfants. Ce serait génial.* » Un long travail de persuasion des mécènes commence...

Clément Vidal

Contact : edeys.fr ou 05.56.42.35.90.

L'association TousDys, c'est quoi ?

En France, une personne sur six présente des troubles « dys » (dyslexie, dysorthographie, dyscalculie…) ou des troubles neurodéveloppementaux (troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles du spectre autistique). Créée fin 2020 en Gironde, l'association TousDys est engagée dans l'accompagnement de ces personnes. Elle propose notamment un soutien aux enfants et à leurs familles, « *pour que la neurodiversité ne soit plus perçue comme une difficulté mais comme une force* ». C'est aussi dans cette optique que l'association a créée, en septembre 2021 à Eysines, l'école Edeys, destinée aux enfants « dys » âgés de 9 à 15 ans. Cette école s'engage dans « *la réussite scolaire des élèves, leur insertion professionnelle et leur épanouissement personnel* ». L'association TousDys favorise par ailleurs les échanges entre les familles - en particulier sur le partage d'expérience - et mène des actions de sensibilisation au sein des entreprises. Reconnue d'intérêt général, elle recueille les dons des particuliers, dont le montant est déductible à hauteur de 60 % des impôts (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

EN BREF

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **MÉDIATHÈQUE.** Après plusieurs semaines de réinstallation, réouverture lundi 3 août à 9h30. L'équipe vous invite à partager un petit-déjeuner chaque matin de la première semaine d'août. Horaires d'ouverture d'été : lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

LAGORD

■ **GUINGUETTE.** Ouverte les vendredis et samedis à partir de 16h dans le parc Charrier jusqu'au 12 septembre (les jeudis soir s'arrêtent pour la fin de la saison). Programme des samedis : le 1er août, concert Jazz'if ; le 8 août, initiation kizomba ; le 15 août, duo Léa Larrache (reprises chanson française) ; le 22 août, soirée années 80 avec J & K ; le 29 août, La Banda Sainte-Cécile de Puilboreau.

MONTROY

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle les lundis 3, 10 et 17 août.

NIEUL-SUR-MER

■ **PETIT DÉJEUNER MUSICAL.** Dans le cadre du festival *Ondes classiques*, venez prendre votre petit-déjeuner en musique avec un récital de piano d'Élodie Vignon samedi 1er août à 10h au centre commercial du Moulin des Chênes Verts. Gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

PÉRIGNY

■ **PONT DE CHAGNOLET.** Un double sens de circulation est en place depuis le 24 juillet rue du Pont. Ce dispositif permet aux véhicules de se croiser en toute sécurité tout en régulant les priorités de passage. Les usagers de la route sont invités à respecter la nouvelle signalisation.

SAINT-XANDRE

■ **LA POSTE.** Fermeture exceptionnelle jusqu'au vendredi 14 août. Durant cette période, le bureau de Poste de la zone commerciale Beaulieu à Puilboreau est ouvert, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Plein Soleil
sur votre été !
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
© Magnific

Iphigénie, premier acte d'un vertigineux voyage chez Racine

Premier volet d'un ambitieux triptyque consacré à Racine, *Iphigénie* sera joué samedi 8 août au château de Panloy. Une tragédie fidèle au texte original et résolument ancrée dans notre époque.

PORT-D'ENVAUX



Monter Racine dans son intégralité, sans retrancher un seul vers, et bâtir un triptyque réunissant *Iphigénie*, *Phèdre* et *Andromaque* : le pari de Clément Séclin est à la hauteur des tragédies qu'il met en scène. Fondateur de la compagnie La Fille de l'Eau, installée depuis deux ans en Charente-Maritime, le metteur en scène présentera *Iphigénie* samedi 8 août au château de Panloy, dans un décor qui semble avoir été pensé pour la pièce.

Ce spectacle ouvre un vaste projet consacré à la violence, au pouvoir et aux héritages familiaux. « *C'est un rêve que j'ai depuis longtemps* », confie Clément Séclin. Son ambition est de retrouver un « *théâtre total* », avec des textes joués dans leur version intégrale par une même troupe de comédiens. Avec *Iphigénie*, Racine conduit le spectateur aux portes de la guerre de Troie. La flotte grecque est immobilisée à Aulis, privée de vent. Pour reprendre la mer, Agamemnon doit sacrifier sa fille. Il la fait venir sous le prétexte d'un mariage avec Achille, avant d'être rattrapé par le remords. Derrière les héros antiques se joue surtout le drame d'une famille broyée par les décisions politiques. « *Iphigénie, c'est une histoire de famille, une famille qui se déchire.* »

Clément Séclin a choisi cette œuvre parce qu'elle ouvre chronologiquement son récit. « *Pour dessiner l'histoire de la violence à travers les âges et à travers les mythes, il fallait commencer par le tout début.* » La pièce, l'une des moins montées de Racine, est également la plus longue et l'une des plus épiques. Elle rassemble Agamemnon, Clytemnestre, Achille et Ulysse, mais le metteur en scène refuse d'en faire des statues figées. « *J'ai voulu réhumaniser ces figures-là, c'est-à-dire me focaliser sur ce qu'elles étaient et ce qu'elles sont, non pas comme demi-dieux, comme héros, héroïnes, mais plutôt comme humains.* » Ulysse devient ainsi une présence presque fantomatique, témoin des décisions qu'il a contribué à prendre. Achille n'est pas encore le guerrier légendaire, mais un jeune homme amoureux.

Les femmes occupent, elles, le cœur de la tragédie. Clytemnestre se révolte contre son époux, Ériphile cherche son identité et Iphigénie oppose sa dignité à la perspective du sacrifice. Toutes trois refusent, chacune à leur manière, un système fondé sur le mensonge, la trahison et la domination.

Pour Clément Séclin, ces affrontements mythologiques parlent directement au présent. « *Les premières victimes des violences et de la politique en général, ce sont les familles et les cercles intimes.* » Le projet entend ainsi utiliser les grandes figures antiques pour raconter les abus de pouvoir, les violences faites aux femmes et aux enfants, mais aussi les fractures qui traversent encore les sociétés contemporaines.

Le texte de Racine n'a pas été raccourci ni réécrit. La représentation dure environ 2 h 25, avec entracte. Le travail s'est concentré sur la manière de faire entendre les alexandrins, sans emphase excessive. « *Je n'ai pas essayé de moderniser la langue, parce que ça n'a aucun sens. En revanche, j'ai essayé de retrouver de la modernité dans le texte.* »

Les comédiens sont invités à parler les vers comme une parole vivante, au plus près des émotions. Les costumes contemporains et la musique originale composée par Clément Séclin, nourrie de sonorités rock et électroniques, accompagnent cette volonté de rendre Racine accessible sans toucher à ses mots. « *On a modernisé la manière dont on allait le voir théâtralement, sans toucher à la langue.* »

Panloy offrira à la tragédie un écrin particulier. *Iphigénie* est la seule pièce de Racine à se dérouler en extérieur. Dans les théâtres, la compagnie recrée la plage d'Aulis avec plusieurs tonnes de sable et d'immenses voiles suspendues. Au château, elle s'appuiera sur la terre, les pierres et l'architecture existantes. « *Pour la première fois, Iphigénie sera jouée en extérieur, pour de vrai.* » Les acteurs disposeront ainsi d'un véritable horizon, et non plus seulement d'un paysage suggéré.

Après *Iphigénie*, la compagnie travaille déjà à *Phèdre*, envisagée pour 2027, puis à *Andromaque*, qui pourrait voir le jour en 2028 ou 2029. Chaque spectacle pourra être joué séparément, mais l'objectif reste de réunir les trois tragédies lors d'une intégrale de huit à neuf heures. Une traversée au long cours, imaginée comme une expérience théâtrale, physique et collective.

Amaury Legrand

Tarifs : 30 €, 25€ réduit. Billetterie en ligne sur helloasso.com (« Compagnie La fille de l'eau »).

Les derniers vestiges de la Gaule romaine en Charente-Maritime

Des arènes de Saintes aux vestiges d'une cité à Barzan, en passant par les aqueducs de Vénérand, le département conserve de nombreux témoignages de l'époque gallo-romaine.

Héritage de plusieurs siècles d'occupation romaine, ces monuments racontent l'histoire d'une province prospère où commerce, urbanisme et agriculture se sont développés à partir du Ier siècle de notre ère. Aujourd'hui encore, ces vestiges font l'objet d'un suivi permanent. « *Plusieurs services existants à la DRAC peuvent être amenés à travailler sur les vestiges* », explique Héloïse Brecchi-Duhem, du service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Tour d'horizon de quelques-uns des sites majeurs qui permettent aujourd'hui de remonter près de deux mille ans en arrière.


Le site gallo-romain du Fâ est un site emblématique de la côte Atlantique - © Archives L'Hebdo 17

Le Fâ à Barzan, une ville tournée vers l'Atlantique

À une quinzaine de kilomètres de Royan, le site archéologique du Fâ constitue l'un des plus importants ensembles antiques de la façade atlantique. Longtemps enfouie, cette vaste agglomération est identifiée par plusieurs chercheurs comme pouvant être Novioregum, cité mentionnée dans les itinéraires romains. Découvert grâce à des prospections aériennes dans les années 1970, le site révèle progressivement une ville prospère implantée à un emplacement stratégique, ouverte sur les échanges terrestres et maritimes. Reliée notamment à Mediolanum Santonum (Saintes) et à Burdigala (Bordeaux), elle jouait un rôle commercial de premier plan.


La pyramide d'Authon-Ebéon - © T.C.

Le parcours de visite permet aujourd'hui de découvrir les vestiges d'un sanctuaire monumental, de thermes publics et d'un vaste temple qui atteignait probablement près de 40 mètres de hauteur. Le musée complète la visite avec près d'un millier d'objets issus des fouilles, des maquettes et des reconstitutions permettant de mieux comprendre l'organisation de cette cité antique.

Saintes, capitale de la cité des Santons

Impossible d'évoquer le monde gallo-romain en Charente-Maritime sans s'arrêter à Saintes. Ancienne Mediolanum Santonum, la ville devient dès le règne de l'empereur Auguste la capitale de la cité des Santons et l'une des principales villes de la Gaule aquitaine. Cette prospérité se traduit rapidement par la construction de monuments prestigieux dont plusieurs sont encore visibles aujourd'hui.

Dressé au bord de la Charente, l'arc de Germanicus est l'un des monuments antiques les plus emblématiques du département. Érigé vers les années 18-19 après J.-C., il est dédié à l'empereur Tibère, à son fils Drusus et à son neveu Germanicus. Contrairement à ce que son apparence pourrait laisser croire, il ne s'agit pas d'un arc de triomphe célébrant une victoire militaire mais d'un monument honorifique offert par le notable santon Caius Julius Rufus. Initialement construit à l'entrée de la ville antique, il marquait l'arrivée de la voie romaine venant de Lyon. Menacé de disparition au XIXe siècle lors de travaux sur les quais, il est finalement sauvé grâce à l'intervention de Prosper Mérimée et de Victor Hugo avant d'être déplacé de quelques dizaines de mètres.

À quelques centaines de mètres de là, les arènes rappellent toute l'importance de la cité antique. Commencé probablement sous Auguste et achevé sous Claude, cet amphithéâtre figure parmi les plus anciens construits en Gaule. Implanté dans un vallon afin de limiter les travaux de terrassement, il pouvait accueillir plusieurs milliers de spectateurs venus assister aux combats de gladiateurs, aux chasses ou aux spectacles publics. Abandonné à partir du IVe siècle, le monument sert ensuite de carrière de pierres avant d'être progressivement redécouvert. Malgré les siècles, il demeure aujourd'hui l'un des amphithéâtres gallo-romains les mieux conservés du sud-ouest de la France.

La Maison des Aqueducs à Vénérand

Si les monuments spectaculaires témoignent de la puissance romaine, les ouvrages hydrauliques illustrent quant à eux l'extraordinaire maîtrise technique de cette civilisation. Ouverte récemment au public, la Maison des Aqueducs de Vénérand propose de découvrir le fonctionnement des trois aqueducs qui alimentaient autrefois Saintes en eau potable. Construits à différentes périodes de l'époque gallo-romaine, ils captaient les sources situées autour de Fontcouverte et de Vénérand avant d'acheminer l'eau jusqu'à la capitale santonne sur plusieurs kilomètres.

À travers des maquettes, des films et des dispositifs interactifs, le musée explique les techniques employées par les ingénieurs romains, capables d'assurer une pente extrêmement régulière grâce à des instruments de mesure particulièrement précis. La visite se poursuit à proximité des vestiges encore visibles du réseau antique.


La maison des Aqueducs à Vénérand - © T.C.

La villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois

Découvert presque par hasard en 2007 lors d'un projet de lotissement, le site archéologique de Saint-Saturnin-du-Bois constitue l'une des découvertes majeures de ces dernières décennies en Charente-Maritime. Les fouilles menées jusqu'en 2021 ont permis de mettre au jour une vaste villa gallo-romaine remarquablement conservée. Cette exploitation agricole, occupée entre le Ier et le Xe siècle, témoigne de la permanence de l'occupation du site pendant plus d'un millénaire. « *Des fouilles préventives peuvent être prescrites par la Drac lorsqu'on pense qu'il y a des vestiges enfouis*, souligne Héloïse Brecchi-Duhem. *Maintenant, la mission est de valoriser ce site.* »


La villa gallo-romaine n'a été découverte que très récemment - © Archives L'Hebdo 17

Aujourd'hui, un ambitieux projet de jardin archéologique permet de protéger les vestiges tout en les mettant en valeur. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir les fondations de cette ancienne demeure rurale tout en comprenant le quotidien de ses occupants grâce à un parcours pédagogique.

La pyramide d'Authon-Ébéon, un mystérieux monument funéraire

Le long de l'ancienne voie romaine reliant Saintes à Bordeaux se dresse un édifice aussi singulier qu'intrigant : la pyramide, ou fanal, d'Authon-Ébéon. Haute d'environ 16 mètres, cette tour de pierre est en réalité une pile funéraire gallo-romaine. Pendant longtemps, elle fut considérée comme un repère destiné aux voyageurs ou même aux navigateurs. Les recherches archéologiques privilégient désormais l'hypothèse d'un monument funéraire élevé à la mémoire d'un riche propriétaire terrien durant le Haut-Empire romain.

Si son parement d'origine a disparu au fil des siècles, le noyau maçonné demeure encore debout malgré son état de dégradation. Classé monument historique dès 1840, ce vestige constitue l'un des plus anciens monuments protégés de France et reste un témoignage rare de ce type d'architecture.

Restaurer et valoriser

Deux mille ans après leur construction, ces monuments continuent de façonner le paysage et la mémoire de la Charente-Maritime. Qu'ils soient majestueux, comme les arènes de Saintes, ou plus discrets, à l'image des vestiges de Saint-Saturnin-du-Bois ou d'Authon-Ébéon, tous rappellent l'importance de la présence romaine dans l'ancien territoire des Santons. « *Si les fouilles et les recherches permettent encore de mieux comprendre cette période, leur préservation demeure un enjeu essentiel*, expose Heloïse Brecchi-Duhem. *Nos missions à la Drac nous amènent à faire de la restauration de patrimoine comme à Saintes et de la valorisation comme à la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois.* » Ces vestiges offrent aujourd'hui un lien direct avec une histoire de près de vingt siècles, dont une partie reste encore enfouie sous les terres charentaises.

Théo Chiramberro

Sites en scène : hommage à Supertramp et show lasers



© Tramp Experience

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Dans le cadre des Sites en scène, l'évènement incontournable de l'été en Charente-Maritime, les amateurs de rock ont rendez-vous samedi 1er août, au lac de Frace, pour une soirée exceptionnelle placée sous le signe de la musique et de la lumière.

Dès 20h30, le groupe Tramp Experience, composé de cinq musiciens passionnés, fera revivre toute l'émotion et l'énergie de Supertramp, le groupe mythique des années 70. Un spectacle de deux heures, reprenant les titres légendaires du groupe, tels que *The logical song*, *Dreamer* ou encore *Goodbye stranger*, mais aussi quelques morceaux plus confidentiels. Entre fidélité aux arrangements d'origine, richesse des sonorités et harmonie des chœurs, tous les ingrédients sont réunis pour faire renaître ou découvrir une époque chère au public.

À la tombée de la nuit, le concert laissera place à un show lasers projeté au-dessus du lac, proposé par Animation 24. Ce spectacle de drones offrira une animation originale et une expérience artistique inédite qui émerveillera petits et grands.

Le club de rugby assurera la restauration, autour de la scène, dès 19 heures. Il est conseillé d'apporter chaises et couverts. L'accès à la soirée est gratuit et ne nécessite aucune réservation.

Géraldine Roujol (CLP)

Infos pratiques : contact@mairie-aigrefeuille.fr

05.46.27.53.53

Du classique en l'église de la Transfiguration



© Eurochestries

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

L'église de la Transfiguration de Saint-Sauveur-d'Aunis accueillera, jeudi 6 août à 20h30, une étape de la 37e édition des Eurochestries. Ce festival international, créé en 1989 en Charente par Marcel Comeloup, met chaque été à l'honneur de jeunes musiciens de 15 à 25 ans venus des quatre coins du monde dans un esprit de partage culturel et de pratique orchestrale.

Le public découvrira deux formations, le Quintette Écliptique et le Trio Stretta, composées de jeunes instrumentistes originaires de France, de Pologne, d'Italie, de Roumanie et de Croatie. Leur programme fera la part belle au répertoire classique, dans le cadre intimiste de l'église.

Au fil des années, les Eurochestries sont devenues un rendez-vous incontournable de l'été en Nouvelle-Aquitaine. Le festival se déploie dans de nombreuses communes de Charente, de Charente-Maritime et de Gironde avant de s'achever par deux concerts de clôture à Jonzac et à Pons.

Le concert de Saint-Sauveur-d'Aunis est proposé au tarif de 10 €. L'entrée est gratuite pour les étudiants et les moins de 18 ans. Les réservations sont ouvertes sur HelloAsso.

Danielle Driou (CLP)



DANS L'AGENDA

JEUDI 30

SCÈNE

CHAILLÉ-LES-MARAIS (85)
Spectacle son et lumière *Un soir à la hutte* du 30 juillet au 2 août à 22h30 à l'étang du Sableau. Adulte 20 €, -12 ans 14 €, -4 ans gratuit. Réservation sur boutique.vendeedusud.com (PMR, contactez le 02.51.56.37.37).

LA ROCHELLE
Concert d'Acad'Ô Chœur à 17h30 au temple protestant. Tarif plein 10 €, réduit 5 €. Réservation sur acadochoeur.fr

PÉRIGNY
Initiation à la langue des signes en chanson à 18h30 et concert du quintette à vent (hautbois, basson, cor, flûte et clarinette) à 19h30 dans le parc des Coureilles. Gratuit. Sans réservation. Renseignement sur billetweb.fr/pro/oc2026

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
Con fuoco ! concert de l'orchestre Sortilège à 20h30 à la salle des fêtes. Participation libre.

SURGÈRES
Scènes d'été avec E-Sphere (arts de la rue) à 18h et concert de Cie Mohein à 21h dans le parc du château. Gratuit. Contact au 05.46.07.16.39.

LA ROCHELLE
Con fuoco ! concert de l'orchestre Sortilège à 20h30 à l'espace Bernard Giraudeau. Participation libre.

LA ROCHELLE
Concert d'Élodie Vignon (piano) à 15h à l'hôpital Marius Lacroix. Gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

PÉRIGNY
Vivien Laplane présente le spectacle *Un sourd rire vaut mieux qu'un mal entendu* (humour) à 19h30 à la salle du foyer rural. Réservation 10 € sur billetweb.fr/pro/oc2026

SAINT-MARTIN-DE-JUILLERS
Nocturnes en Vals de Saintonge avec le spectacle de l'ensemble vocal d'Aulnay, d'Instant zumba de Néré et du chanteur-guitariste Thierry Francis à 19h et le concert de Chanson d'occasion (musique française) à 21h30 dans le parc de la mairie. Illumination du parc. Gratuit.

VENDREDI 31

BAL

MARANS
Guinguette de 18h à 22h à la halle du marché.

FÊTE - FESTIVAL

NÉRÉ
Frairie du 31 juillet au 2 août, place du 19 Mars 1962, organisée par l'Amicale néerenne. Saveurs nocturnes des commerçants, concerts, soirées paella et entrecôte (adulte 18 €, -12 ans 9 €, sur réservation auprès du Fournil), bal, concours de palets (inscription 8 € par joueur au 07.88.30.05.70), manèges.

PAILLÉ
10e festival country du 31 juillet au 2 août au stade. Concerts, village western, balade moto, véhicules US et d'exception, workshop, foot américain, comédien équestre... Vendredi 7€, samedi 16€, dimanche 12€, pass 25 €, -15 ans gratuit. Contact au 07.49.20.13.66.

SCÈNE

CHARRON
Cab & C production présente *Retour vers les 80's* avec Maud Maillard, Amandine Santin, François Richard et Fabrice Alcyde à 20h30 à la salle des fêtes. Réservation 15 € sur Billetweb. Renseignement au 06.51.89.59.60.

ÎLE D'AIX
Mimo Tuga présente *Un verano naranja* (mime clown) à 17h sur la place d'Austerlitz. Gratuit.

SAMEDI 1ER

EN FAMILLE

SURGÈRES
Exposition *Le monde des dinosaures* samedi 1er et dimanche 2 août de 14h à 18h à l'espace Georges Pompidou. Entrée 15 €, -2 ans gratuit. Billetterie sur place. Renseignement sur lemondedesdinosaures.fr

FÊTE - FESTIVAL

CRAZANNES
Fête médiévale samedi 1er et dimanche 2 août au château. Campements de chevaliers, combats d'épée, musiques d'antan et échoppes d'artisans. Billetterie sur chateaucrazannes.fr/programme

MARANS
À la ferme c'est Marans organisée par les jeunes agriculteurs du canton dès 10h au poulailler municipal. Marché de producteurs, baptême de tracteur, jeux, banda, exposition, concours caprin, lotos bouse, concert, DJ set. Contact sur jacantondemarans@gmail.com

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE
Festival de théâtre *Montoridot* du 1er au 4 août sur le terrain de la salle des fêtes. Prix libre. Réservation sur festival-montoridot.fr

FOIRE - SALON

LE MUNG / SAINT-SAVINIEN
Foire aux vins et à la bonne chère samedi 1er et dimanche 2 août dès 9h sur l'île de la Grenouillette. Renseignement sur foireauxvins17.fr

LOTO

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE
Lotos de Nempont Racing Team samedi 1er août à 20h30 et dimanche 2 août à 14h à la salle des fêtes. Animés par Fred, organisés par La bande à Choupette, 2 € le carton, ouverture à 18h30 et 12h30. Réservation au 06.59.67.11.14 ou 06.27.19.90.86.

PÉTANQUE - PALETS

BORDS
Concours de pétanque à 19h30, en 4

La Charente-Maritime vibre au rythme des Eurochestries

CHARENTE-MARITIME


© Eurochestries

Dès ce dimanche 2 août, les Eurochestries reprennent leurs quartiers d'été en Charente-Maritime. Pendant une dizaine de jours, 350 jeunes musiciens venus des quatre coins du monde investiront une cinquantaine de communes pour offrir 65 concerts de musique classique, avant deux soirées de clôture à Jonzac, le 10 août, et à Pons, le 11 août.

Depuis 37 ans, ce festival singulier rassemble des instrumentistes et choristes âgés de 15 à 25 ans, issus d'orchestres symphoniques, de chœurs ou d'ensembles de musique de chambre. Cette édition réunira des artistes originaires du Canada (Québec), de Chine, du Mexique, du Venezuela, d'Espagne, de Roumanie, de Pologne, d'Italie, de Suisse, du Brésil, de Croatie, ainsi que de France.

Comme chaque été, les concerts prendront place dans des églises romanes, des salles des fêtes ou encore des sites naturels, avec la volonté de faire découvrir la musique classique au plus près des habitants, notamment dans les territoires ruraux.

21 concerts en Aunis et Vals de Saintonge

L'Aunis, les Vals de Saintonge et les communes voisines accueilleront une vingtaine de rendez-vous. Les premiers sont programmés dès ce dimanche à Rochefort, Saint-Jean-d'Angély, Rives-de-Boutonne et Chaniers. Suivront notamment Saujon, Bords et La Croix-Comtesse le 3 août, Villeneuve-la-Comtesse et Tonnay-Boutonne le 4, Aigrefeuille-d'Aunis, Matha et Saint-Hilaire-de-Villefranche le 5, Fouras-les-Bains, Saint-Sauveur-d'Aunis, La Tremblade et Aulnay-de-Saintonge le 6, Marans, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Saint-Savinien et Écoyeux le 7, avant une dernière étape à Brie-sous-Matha le 8 août.

Fidèles à leur vocation de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre, les organisateurs proposeront des concerts gratuits, en libre participation ou à des tarifs volontairement modérés. Une invitation à découvrir de jeunes talents dans un cadre patrimonial et naturel d'exception.

Le Club Photo expose ses œuvres au Fort Vauban

FOURAS-LES-BAINS


© Club Photo de Fouras

C'est une bonne nouvelle pour les amateurs de photographies artistiques. Le Club Photo de Fouras-les-Bains propose *Regard*, une exposition en plein air à découvrir sur la terrasse du Fort Vauban. L'événement durera jusqu'aux Journées européennes du patrimoine, dimanche 21 septembre. « *Tous les ans, nous mettons en place cette exposition car elle valorise les activités locales*, explique Jean Derache, président du Club Photo. *Cette année, c'est la cinquième édition. Nous avons invité un photographe à présenter ses réalisations. En 2026, Patrick Affouard expose un travail remarquable en noir et blanc.* »

Visible lorsque la cour de l'édifice est accessible, l'exposition est originale de par sa conception. Elle valorise les activités et les métiers liés à la mer. Les photos sont présentées sur un support en aluminium. « *Nous en possédons un stock important depuis 2022*, observe Jean Derache. *Le club présente des photos des forts et des redoutes. Il travaille en symbiose avec le musée de Fouras qui consacre cette année une rétrospective sur l'historique des édifices de défense de la côte atlantique dans la région de Fouras.* »

Le Club Photo existe depuis 1994. Initialement, il faisait partie de l'Amicale laïque des écoles à laquelle a succédé l'Amicale de la Presqu'île de Fouras, dont le président est Bernard Boulestin. L'association reste très active. Elle regroupe des amateurs qui se réunissent toutes les semaines. Ses activités reprendront mardi 8 septembre à 18h. Le club est basé dans les anciens locaux du CCAS, derrière l'église Saint-Gaudence.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Exposition du Club Photo de Fouras jusqu'au 21 septembre, sur la terrasse de fort Vauban. Accès libre aux horaires d'ouverture de l'édifice.

Le Festival Sérénade revient pour 3 jours de musique classique



© Odette Huet (CLP)

SURGÈRES

Le Festival Sérénade revient à Surgères du jeudi 6 au samedi 8 août pour une 22e édition placée sous le signe de l'excellence musicale. Organisé par l'association Music'Art Diffusion, en partenariat avec la Ville, ce rendez-vous estival a pour ambition de rendre la musique classique accessible à tous grâce à une série de concerts gratuits proposés dans un cadre exceptionnel.

À la direction artistique, Pierre Lénert, premier alto super soliste de l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, a réuni plusieurs artistes de renommée internationale. Le public pourra notamment retrouver la pianiste japonaise Etsuko Hirose, saluée pour sa virtuosité, le flûtiste Jean Ferrandis, les violonistes Madeleine Athane-Best et Nathan Mierdl, la violoncelliste Julie Sévilla Fraysse, l'altiste Cécile Leblond, sans oublier Rose Lénert, jeune violoniste qui participe également à cette édition.

Le festival s'ouvrira jeudi à 20 h 30 avec un programme consacré aux grands concertos pour cordes, réunissant des œuvres de Vivaldi, Telemann et Rossini. Vendredi, une sérénade sera proposée à 17h15 dans le parc du château, avec un voyage musical allant du répertoire baroque à la musique de cinéma, de Bach à Joe Hisaishi. À 21h15, la nocturne, devant l'église Notre-Dame, mettra le piano à l'honneur à travers des œuvres de Liszt, Chopin, Brahms et Moussorgski. Enfin, le concert de clôture, samedi à 20h30, réunira deux chefs-d'œuvre de la musique de chambre signés Schubert et Brahms.

Odette Huet (CLP)

Concerts en plein air et en entrée libre, repli prévu dans l'église Notre-Dame en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Concerts et animations familiales rythmeront août

SURGÈRES

Le mois d'août sera placé sous le signe de la musique avec plusieurs rendez-vous culturels, avant de laisser une large place aux animations familiales.

Les festivités débuteront samedi 2 août à 17 heures, à l'église Notre-Dame, avec un concert organisé par l'association Musiques originales de la Grande Europe. À l'affiche, le violoncelliste Yanis Chambrier et l'accordéoniste Éric Blin, compositeur de musique de film et invité de l'Orchestre philharmonique européen de Paris, interpréteront un programme consacré aux grands compositeurs européens, de Vivaldi à Dvořák. L'entrée sera libre, avec participation au chapeau.



© Mairie Surgères

Du 6 au 8 août, le Festival Sérénade prendra le relais, avant le concert de clôture du Festival Orgue en vogue, assuré par Aurélien Delage à l'église Notre-Dame (lire ci-dessus).

Les plus jeunes ne seront pas oubliés. Du 10 au 31 août, « Le Parc en délire » proposera parcours et châteaux gonflables, toboggans, ventriglisse, pataugeoire, pêche aux canards, babyparc sécurisé et espace détente pour les familles.

Odette Huet (CLP)



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 30 juillet	00h02	12h17	06h07	18h18	75 - 78
Vendredi 31 juillet	00h37	15h52	06h35	18h48	80 - 82
Samedi 1er août	01h12	13h26	07h02	19h19	83 - 83
Dimanche 2 août	01h46	14h00	07h31	19h52	83 - 82
Lundi 3 août	02h20	14h36	08h03	20h28	80 - 77
Mardi 4 août	02h56	15h15	08h40	21h11	74 - 70
Mercredi 5 août	03h37	16h00	09h24	22h06	66 -61

DANS L'AGENDA

parties. Inscription 14 € la doublette au 07.86.47.20.83.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Concours de pétanque de La Mignonne, en doublette formée, à 14h au boulodrome du champ de foire. Inscription 14 € par équipe sur place dès 13h30.

● **NÉRÉ**
Concours de pétanque de la boule néréenne à 14h30 au stade. Inscription 10 € au 07.89.08.56.52.

SCÈNE

● **PORT-DES-BARQUES**
La plage sonore by Oogie Boogie samedi 1er et lundi 17 août dès 16h à la retenue d'eau des Anses. Gratuit.

● **THAIRÉ**
Concert du duo Bruno Maurice & Raphaël Jouan (violoncelle et accordéon) à 19h30 en l'église. Gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

DIMANCHE 2

BRADERIE

● **SAINT-SAVINIEN**
Bourse autos-motos au terrain Gombert (près de la gare), organisée par l'amicale savinoise de véhicules anciens à l'occasion du rassemblement mensuel. Contact au 06.28.19.50.60.

FÊTE - FESTIVAL

● **ROCHEFORT / ÉCHILLAIS**
Sur la route des vacances : bouchon des 2 ponts sur la Charente Martrou et transbordeur de 10h à 18h : expo de véhicules anciens et balades. Gratuit pour les visiteurs. Inscription 15 € par véhicule (d'avant 1992) au 06.74.94.61.25.

MARCHÉ

● **SAINT-OUEN-D'AUNIS**
Marché de 8h à 13h sur la place de la Libération. Producteurs, maraîchers, poissonniers, fromagers, artisans, créateurs...

NATURE - RANDONNÉE

● **GOURVILLETTE**
Balade découverte de 6 km à 9h organisée par le comité des fêtes. Adulte 5 €, -12 ans gratuit. Inscription jusqu'au 30 juillet au 06.85.98.09.76 ou 06.23.88.59.75.

SCÈNE

● **DOMPIERRE-SUR-MER**
Concert de Raphaël Jouan & Co (quintette de violoncelles) à 19h en l'église. Adulte 15 €, enfant gratuit. Réservation sur billetweb.fr/pro/oc2026

● **ROCHEFORT**
Concert du chœur Celestia Sound Pavilion à 20h30 en l'église St-Louis. Gratuit. Réservation au 05.46.99.08.60.

VIDE-GRENIERS

● **ARÇAIS (79)**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h dans la prairie du Coursault. Renseignement au 06.35.91.22.73.

● **BENON**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h dans le parc de la mairie. Renseignement au 07.68.97.41.90.

● **COIVERT**
Brocante du foyer rural de 6h à 19h sur le parking derrière la mairie. Contact au 05.16.87.95.60 ou 06.82.77.00.01.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Brocante de Terre Marine de 8h à 18h dans la prairie du casino. Contact au 05.46.84.57.25.

● **SAINTES**
Brocante du BMX club saintais de 8h à 18h à l'espace Mendès France. Contact au 06.85.27.76.48.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

FÊTE - FESTIVAL

● **PORT-DES-BARQUES**
Vent des barques mercredi 5 août dès 10h sur la plage du front de mer. Cerfs-volants traditionnels et artistiques, girouettes, jardins du vent, ateliers, espace pique-nique...

MARCHÉ

● **LE THOU**
Marché de producteurs locaux mercredi 5 août à partir de 18h sur le champ de foire.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE**
Rando semi-nocturne lundi 10 août, parcours de 12 km avec repas par étapes, départ à 18h de la salle polyvalente. Inscription obligatoire au 06.95.27.14.10 ou sur laurando.fr

SCÈNE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Concert du chœur Celestia Sound Pavilion mercredi 5 août à 20h à la salle Joseph Avit. Adulte 5 €, -15 ans gratuit. Réservation au 07.82.04.64.18 ou sur helloasso.

● **ÉCHILLAIS**
Concert d'Akagera *Traverse* mercredi 5 août à 19h au parc de verdure derrière l'école. Visite commentée de l'église dès 17h. Gratuit.

● **MARANS**
Voyage au cœur de la grande Europe, concert de Yanis Chambrier (violoncelle) et Éric Blin (accordéon) mardi 4 août à 20h30 en l'église. Participation libre.

● **MARANS**
Concert de New Eden trio (pop rock) mercredi 5 août à 20h sur la place du marché. Gratuit. Contact au 06.24.87.08.75.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Concert des Trompettes de Versailles (trompettes, percussions et orgue) lundi 3 août à 20h30 en l'église St-Jean-Baptiste. Participation libre. Renseignement au 06.82.56.50.92.

Du 6 au 9 août, l'Ohlinda festival retrouve l'île d'Aix



© Jean Philippe Gimenez

ILE-D'AIX

L'Ohlinda festival est un événement culturel singulier à plus d'un titre. Baptisé ainsi en référence à une ville brésilienne célèbre pour son carnaval, à côté de Recife, il a la particularité d'être gratuit.

Vanupié en tête d'affiche

Cette 7e édition ne dérogera pas à la règle. Nouveauté cette année : un cinéma en plein air pour clore le festival. Chaque jour, de 15h à 2h, la programmation s'annonce de qualité avec des DJ sets, des concerts live et des ateliers pour petits et grands, notamment avec La Mouche des Marquises, maquilleuse artistique rochelaise. La couleur de ce festival est un mélange de culture club et de musique dite « world wild ». La première tendance étant plutôt l'apanage des DJ sets, tandis que la seconde des performances en live.

Si la taille de ce croissant de terre de seulement trois kilomètres de long sur 700 m de large, classé sur la liste des sites naturels remarquables ne permettra pas de garder l'emplacement secret très longtemps, les organisateurs laissent néanmoins flotter un parfum de mystère. Ne serait-ce que pour découvrir les décors de l'association rochelaise Green Machine, spécialisée en scénographie éco-conçue.

Loup Layne, chanteur et producteur aixois

« Il s'agit d'un festival atypique sur une île ayant une histoire », souligne Valentin Lefort, fondateur de festival. Il s'y produira d'ailleurs, les trois premiers soirs, sous son nom de scène DJ Segnor Capeo. « *Dans mes DJ sets, il y a beaucoup de références aux musiques brésiliennes et latines* », ajoute-t-il. Jeudi 6 août, les festivaliers pourront donc l'écouter avec La Bise, Kog Soudsystem, Just Jul et Rag. Vendredi 7 août, place à Doc Pixel, au jeune chanteur, musicien et producteur aixois Loup Layne, au chanteur et guitariste Vanupié en tête d'affiche, à Segnor Capeo et à Garçon Heureux.

Le week-end laissera la place à Plumes et Paillettes, Fenouil 2000 et à nouveau Segnor Capeo, samedi 8 août. Enfin, dimanche 9 août, les mélomanes pourront s'enivrer des rythmes de Kids Party, La Charcuterie musicale. Avant un cinéma en plein air.

Damien Carboni

Ondes Classiques fait du handicap une force



© Marc Papillon

LA ROCHELLE

Placée sous le signe du partage, de la différence et de la sensibilisation au handicap, la 6e édition du Festival Ondes Classiques - organisé par l'association Muzika, présidée par Aurélie Glykos-Milin - propose, jusqu'au dimanche 2 août, concerts, spectacles et ateliers participatifs dans des communes du territoire rochelais.

Jeudi 30 juillet, deux rendez-vous ont lieu au parc des Coureilles à Périgny. Le premier, de 18h30 à 19h30, est un atelier d'initiation à la langue des signes en chanson. Intitulée *Différences*, celle-ci a été écrite (paroles et musique) par les résidents du Foyer Emmanuel de Châtelaillon. Ils y célèbrent l'altérité et le vivre-ensemble. De 19h30 à 21h, le quintette à vent (hautbois, basson cor, flûte et clarinette) composé de Valérie Vonbank, Jeanne Sifferlé, Paul Gil, Gilles Gastou et Pierre Mariette interprètera notamment des œuvres de Scott Joplin et de Mozart.

Vendredi 31 juillet, de 15h à 16h, à l'hôpital Marius-Lacroix de La Rochelle, la pianiste Élodie Vignon aura carte blanche. De 19h30 à 20h30, la salle du foyer rural de Périgny proposera le spectacle humoristique *Un sourd rire vaut mieux qu'un mal entendu* de Vivien Laplane. Avec une dose d'autodérision et un sens aigu de la répartie, il transforme son quotidien de malentendant.

Samedi 1er août, de 10h à 11h30, un petit-déjeuner musical aura lieu au centre commercial du Moulin des Chênes Verts à Nieul-sur-Mer en compagnie de la pianiste Élodie Vignon. De 19h30 à 21h, le duo (violoncelle et accordéon) Bruno Maurice et Raphaël Jouan sera en l'église de Thairé. Dimanche 2 août, de 19h à 20h30, le quintette de violoncelles Raphaël Joan & Co proposera une immersion inédite dans l'univers d'Antonin Dvořáken en l'église de Dompierre-sur-Mer.

Billetterie : www.billetweb.fr/pro/oc2026







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 30 : *La fille dans les nuages* à 14h30. *Cap Farewell* à 16h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h30. *Spider-man, brand new day* à 21h.
- Ven 31 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 15h. *Spider-man, brand new day* à 17h30. *The last viking* à 21h.
- Sam 1er : *Entre ciel et terre* à 11h. *La fille dans les nuages* à 14h30. *The last viking* à 16h15. *Cap Farewell* à 18h30. *Spider-man, brand new day* à 21h.
- Dim 2 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 11h. *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 14h30. *Rita et crocodile* à 16h30. *Spider-man, brand new day* à 17h30. *L'aventure rêvée* à 20h30 (VO).
- Lun 3 : *Spider-man, brand new day* à 14h30. *La fille dans les nuages* à 17h15. *Des Minions et des monstres* à 19h15. *Cap Farewell* à 21h.
- Mar 4 : *La fille dans les nuages* à 14h30. *Evil dead burn* à 16h30. *Les gendarmes* à 19h. *Spider-man, brand new day* à 21h.
- Mer 5 : *Un petit air de famille* à 11h. *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 14h30. *Les gendarmes* à 16h30. *Charlie et les kangourous* à 18h15. *L'odyssée* à 20h30.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 30 : *Un champ de fraises pour l'éternité* à 21h.
- Ven 31 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 21h.
- Sam 1er : *In waves* à 18h. *Permis de détruire* à 21h.
- Dim 2 : *Des Minions et des monstres* à 18h. *Notre histoire* à 21h.
- Lun 3 : *Miss Mermaid* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 30 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 15h50. *L'aventure rêvée* à 16h (VO). *L'odyssée* à 16h20 (VO). *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 18h10. *In waves* à 19h. *Spider-man, brand new day* à 20h20 (VO). *Evil dead burn* à 21h (VO). *De la Comédie-Française* à 21h10.
- Ven 31 : *De la Comédie-Française* à 13h50 et 18h40. *Spider-man, brand new day* à 14h et 20h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h10. *Le passage* à 15h40. *Des Minions et des monstres* à 16h30. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 17h. *L'aventure rêvée* à 18h (VO). *L'odyssée* à 20h30. *Evil dead burn* à 21h10.
- Sam 1er : *Spider-man, brand new day* à 13h50 et 20h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h10. *De la Comédie-Française* à 14h30 et 18h30. *Le passage* à 16h30. *Des Minions et des monstres* à 16h30. *L'odyssée* à 17h et 20h20. *Cocotte* à 19h (VO). *Evil dead burn* à 21h10.
- Dim 2 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50. *Spider-man, brand new day* à 14h10 et 17h20. *L'odyssée* à 14h20 (VF) et 20h20 (VO). *La Pat' Patrouille, mission Dino* à 16h20. *De la Comédie-Française* à 18h. *In waves* à 18h30. *L'aventure rêvée* à 20h (VO). *Le passage* à 20h40.
- Lun 3 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 16h. *L'aventure rêvée* à 16h (VO). *De la Comédie-Française* à 16h et 19h10. *Sipder-man, brand new day* à 17h40. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h10. *L'odyssée* à 20h30. *Evil dead burn* à 21h (VO).
- Mar 4 : *L'aventure rêvée* à 16h (VO). *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h. *De la Comédie-Française* à 16h et 19h10. *Spider-man, brand new day* à 18h (VF) et 21h (VO). *Le passage* à 18h30. *L'odyssée* à 20h40. *Evil dead burn* à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 30 : *Les Parfait(s) : arnaques en famille* à 21h.
- Ven 31 et sam 1er : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h.
- Mer 5 : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 31 : *Le gâteau du président* à 21h (VO).

MATHA - LE FORUM

- Fermeture estivale.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Tonnay-Charente : *Les caprices de l'enfant roi* lundi 3 août à 21h au centre Richard.

CINÉMA PLEIN AIR (GRATUIT)

- Chizé (79) : *Mauvaise pioche* vendredi 31 juillet à 22h15, sur la place du Château. Payant : adulte 6,50€, tarif réduit 5€.
- Moragne : *Jacquot de Nantes* vendredi 31 juillet à 21h45 derrière la mairie.
- Saint-Jean-d'Angély : *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* mercredi 5 août à 22h au plan d'eau de Bernouët.

Les commerces d'autrefois façon Retour vers le futur



© Archives L'Hebdo 17

ROCHEFORT

Durant 80 ans, l'endroit a été un ancien entrepôt de quincaillerie du XX[e] siècle puis une épicerie de gros. « *De style Eiffel, ce bâtiment a été érigé par l'architecte rochefortais Léon Lavoine, aussi à l'origine de la façade arrière du Monoprix et de sa marquise ainsi que du groupe scolaire Zola,* explique Sébastien Bourbigot, directeur des lieux qui a repris le flambeau familial. *Auparavant, il y avait une belle verrière mais celle-ci a été arrachée par la tempête de 1999.* »

Depuis juillet, cela fait précisément 36 ans que Jean-François Bourbigot et sa compagne Christine ont ouvert le musée des commerces d'autrefois. Et ce, après avoir acheté le lieu un an avant. À l'intérieur, la plus grande collection française d'objets publicitaires. Unique en son genre, l'endroit a su conserver ses éléments architecturaux d'origine. « *Ce bâtiment contribue à l'expérience de visite* », souligne Sébastien Bourbigot.

15
boutiques

Sur quatre niveaux, l'imposant édifice comptait déjà 13 boutiques et petits métiers : teinturerie, pharmacie, chapellerie, bistrot (au rez-de-chaussée), graineterie, épicerie, torréfacteur, coiffeur, boucherie, pâtisserie (au 1[er] étage), photographe, cordonnier, bazar, forge et kiosque à journaux (au 2[e] étage). Depuis mi-juin 2026, il faut ajouter deux autres espaces, de 15 m² chacun, à l'étage : un magasin de jouets d'autrefois (poupées, trains, voitures, jeux de société) et un autre de radio-électricien (outils et pièces, boîtes, catalogues, affiches ou objets de magasin). Un nouveau lieu accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour dénicher de belles pièces afin d'orner ces deux boutiques, Sébastien Bourbigot a fait appel aux réseaux sociaux, notamment Facebook. « *À l'époque, les jouets n'étaient pas en plastique. Les filles jouaient avec des poupées en porcelaine et les garçons avec des voitures, des mécaniques à friction ou des répliques de fusils* », rappelle le directeur.

Damien Carboni

Renseignements : museedescommerces.com

Le trésor de la cathédrale Saint-Pierre se dévoile


© Laetitia Thomas

ANGOULÊME (CHARENTE)

Peu de visiteurs imaginent qu'au cœur de la cathédrale Saint-Pierre se cache l'un des espaces patrimoniaux les plus singuliers d'Angoulême. Inauguré en 2016 après plusieurs années de restauration et d'aménagement, le trésor rassemble une partie des collections liturgiques du diocèse et de l'État dans une scénographie imaginée par l'artiste contemporain Jean-Michel Othoniel. Plus qu'une exposition, le lieu propose un véritable parcours initiatique à travers l'histoire, l'art et la foi.

Le visiteur progresse de salle en salle selon un cheminement pensé comme une révélation progressive. Réparti sur deux niveaux, le parcours s'articule autour de trois thèmes : le Lapidaire, l'Engagement et le Merveilleux. Chacun éclaire une facette différente du patrimoine religieux tout en mettant en scène les objets dans un dialogue permanent entre le XIX[e] siècle et la création contemporaine.

Le Lapidaire, mémoire de la cathédrale

La découverte débute dans la chapelle Saint-Thibauld. Cette première étape rassemble des sculptures et éléments architecturaux liés à l'histoire de la cathédrale. Au centre de l'espace trône une remarquable Vierge à l'Enfant réalisée par Jean Degoulon en 1679. Installée sur un socle de perles de verre transparentes de Murano, elle se détache devant un grand rideau bleu nuit brodé d'or. Autour d'elle sont présentés des fragments conservés lors des restaurations du XIX[e] siècle. Les vitraux dessinés par Jean-Michel Othoniel, inspirés des entrelacs médiévaux, accompagnent déjà le regard vers les espaces supérieurs du trésor.

L'Engagement au service de la foi

Le visiteur emprunte ensuite l'ancien escalier du clocher pour rejoindre une salle plus sobre. Sous une voûte gothique, les vitrines reposent sur des colonnes de perles de verre noir de Murano. Cette salle est consacrée au rôle du prêtre et de l'évêque. Bibles, vêtements liturgiques et objets de célébration témoignent de la vie pastorale et missionnaire du XIX[e] siècle. Quelques pièces plus inattendues évoquent des périodes troublées de l'histoire religieuse française : un ciboire ayant appartenu à un prêtre réfractaire ou encore une valise-chapelle utilisée par des prêtres prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale.

Le Merveilleux, point d'orgue de la visite

Au sommet du parcours, la salle du clocher offre un spectaculaire changement d'ambiance. Ici, tout est conçu pour mettre en valeur la richesse des collections et susciter l'émerveillement. Un immense vitrail de plus de 10.000 pièces de verre s'ouvre sur la cathédrale. Composé de neuf nuances de bleu, couleur associée à la Vierge, et ponctué d'étoiles ambrées, il baigne la salle d'une lumière changeante au fil de la journée. Calices, ciboires, patènes, encensoirs, ostensoirs, reliquaires et bijoux de procession composent un ensemble exceptionnel provenant de la cathédrale et de nombreuses paroisses charentaises. Restaurées avec soin, ces pièces d'orfèvrerie témoignent de la richesse artistique du XIX[e] siècle et de la place qu'occupait alors le sacré dans la vie quotidienne.

Laetitia Thomas


© Laetitia Thomas

Un voyage dans le temps au musée Chez Manuel

MIGNÉ-AUXANCES (VIENNE)


© Olivier Jaunay

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les extérieurs attirent l'œil immédiatement. En circulant sur la route départementale 910, en venant du Futuroscope ou de Châtellerault en direction de Poitiers, l'insolite Chez Manuel (musée d'art populaire) borde le côté droit de la chaussée. C'est un endroit hors du temps, unique en Poitou, voire en France.

Les visiteurs sont tout de suite dans le bain en arrivant, un avion jaune semblant prêt à décoller plantant le décor d'emblée. Au programme ici, un grand saut dans le passé, atmosphère fin XIX[e] début du XX[e] siècle. Automobiles, vélos, motos, voitures à pédales, jouets anciens, objets insolites, glanés lors de marchés, salons ou auprès de particuliers, parsèment pas moins de trois salles ainsi que les extérieurs, sur 2.000 mètres carrés.

Roulottes, machine à vapeur, ancien service des postes, calèches, plaques publicitaires d'un autre temps, un hélicoptère Sakorsky trônant sur un coteau : bienvenue dans l'univers extraordinaire, créé par Manuel Ribeiro et son fils Jean-Claude, ouvert depuis 1977 ! « *Mon père était collectionneur, voyageur de commerce, commerçant, il a notamment tenu un café à Chasseneuil-du-Poitou. Ici c'était un champ, il n'y avait rien* » confie Jean-Claude, qui a repris le flambeau, âme de ces lieux et intarissable sur tous ces témoins de notre histoire exposés du sol au plafond.

Comptez plus d'une heure de visite si vous souhaitez vraiment vous imprégner des lieux. Jean-Claude Ribeiro, réel passionné, a lui aussi attrapé le virus de la collection, et consacre sa vie à ce musée où il est présent en permanence. Rien ne le ravit plus que de pouvoir discuter avec les visiteurs, d'où qu'ils viennent. Nous faisant le tour du propriétaire, l'homme désigne ci et là de vieux téléphones, des voitures à pédales, « *une Citroënette (jouet pour enfant), une Renault AX de 1909, une Renault Monasix de 1928, un Grand bi de 1875, un vélocipède Michaux, soit les premiers vélos, une caisse enregistreuse, inventée en 1879 par l'américain James Ritty* », tout cela sous le regard de mannequins plus vrais que nature, avec un léger fond musical teinté de jazz. Dépaysement garanti aux portes de Poitiers !

Olivier Jaunay

Ouvert tous les après-midi de 14h30 à 17h30, tous les jours.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

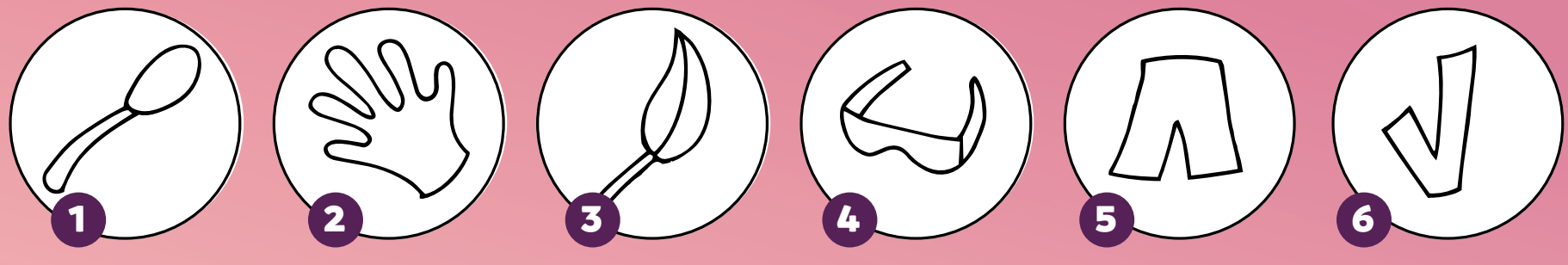
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



En vacances, les enfants s'initient aux gestes de premiers secours



Hélène Maugan (à g.) et Romain Grimaldi animent la tournée des mini-sauveteurs. L'un des ateliers offre la possibilité aux enfants de pratiquer un massage cardiaque sur un mannequin - *© Dominique Gougat (CLP)*

CHÂTELAILLON-PLAGE

La tournée Macif des mini-sauveteurs parcourt les plages pour apprendre aux enfants les bons réflexes face aux dangers du littoral et les comportements à adopter en cas d'urgence.

Dimanche 19 juillet en début d'après-midi, sur la grande plage de Châtelaillon proche du poste de secours, une dizaine d'enfants se sont initiés aux gestes de premiers secours. Organisée avec l'assureur mutualiste et la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) sur les plages de la Nouvelle-Aquitaine, « la tournée des mini-sauveteurs » a pour objectif de sensibiliser les jeunes de 7 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, à la prévention des accidents liés à la mer, tout en proposant des activités ludiques et interactives.

Coordinatrice de la SNSM sur cette tournée, Hélène Maugan explique : « *Il y a quelques jours, la ministre des Sports a révélé que 142 personnes avaient péri par noyade depuis le 19 juin après trois épisodes de chaleurs intenses, soit une hausse de 18 % par rapport à l'an dernier* ». Dans ce contexte, il apparaît essentiel de sensibiliser sur les risques et de rappeler les gestes qui sauvent. « *Nous ciblons les enfants de moins de 12 ans car ils sont contents d'apprendre, et ont cette envie de découvrir de nouvelles choses* », confie Romain Grimaldi, chargé de prévention et coordinateur pour la tournée des mini-sauveteurs.

Trois ateliers ont été proposés aux enfants : la sensibilisation sur les numéros d'urgence (18 et 112), les explications sur l'inconscience d'une personne (respire-t-elle ou pas ?), la pratique des bases du massage cardiaque incluant l'utilisation d'un défibrillateur. À l'issue de ces ateliers, un diplôme de mini-sauveteur et des goodies ont été remis à chaque participant. « *La remise du diplôme valide la reconnaissance de l'engagement des jeunes participants. Ils ne sont plus vus comme des enfants mais comme des personnes à part entière capables d'avoir une part de responsabilité importante à l'égard de leurs proches* », affirme Romain Grimaldi.

Dominique Gougat (CLP)

Aytré : la réflexion sur l'avenir de l'espace Prévert est toujours en cours



L'espace Jacques Prévert dans le bourg d'Aytré - *© Arnaud Bébien (CLP)*

L'équipe municipale d'Hélène Rata a refait le tour complet de l'espace Jacques Prévert, vendredi 10 juillet. La réflexion suit son cours sur l'avenir de l'ancienne école. Fin 2025, la majorité de Tony Loisel avait annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui n'a pas vu le jour. La nouvelle majorité à Aytré a pris conseil auprès d'un juriste. La piste qui tient la corde est de garder les bâtiments dans le patrimoine municipal. Ce qui était déjà la volonté des deux groupes de gauche d'opposition sous le mandat de Tony Loisel, Arnaud Latreuille et Hélène Rata. « *Il ne faut pas laisser pourrir les biens, et les utiliser*, retient Hélène Rata, devenue maire en mars. *On peut être attaqué par la Chambre régionale des comptes. Celle-ci pourrait nous dire que l'on garde des biens mais que nous n'en faisons rien.* »
L'équipe actuelle temporise. Et attend la livraison d'une étude d'urbanisme et de centralité pour se prononcer sur ce bâtiment. « *Les questions qui comptent sont : de quoi avons-nous besoin ? Comment s'organise Jean-Macé par rapport à la ville, est-ce un lien entre la mairie et l'église ? On voit bien que Prévert a une histoire. Il y a une porte qui donne sur l'église et une autre sur la place des Charmilles.* »
Pour la maire, l'étude donnera une partie des réponses. « *Autour de Prévert, il y a aussi la Société laïque d'éducation populaire (Slep). Qu'en faisons-nous ? Refait-on une maison des associations ? Il nous faut aussi trouver de l'argent et des recettes de fonctionnement si l'on veut investir. Il y a un montage judicieux à trouver pour répondre aux associations mais on pourrait aussi en louer une partie. Nous allons y travailler.* »

Bientôt une carte pour répertorier les chats disparus ?

AYTRÉ

Une habitante sollicite la Ville pour compiler sur une plateforme les disparitions de chats.

Deux ans après des disparitions suspectes et simultanées à Aytré Nord de chiens et de chats - dont nous avions fait état dans nos colonnes -, des habitants reviennent à la charge. Alors que leurs animaux disparus n'ont jamais été retrouvés, certains se retrouvent encore dans une situation similaire, telle Mathilde et sa famille, après que la chatte rousse Simone s'est volatilisée durant la semaine du 20 juillet. Il s'agit du troisième chat disparu depuis 2024 pour Mathilde.

L'habitante d'Aytré Nord de dérouler son intention de répertorier les disparitions. « *Je veux aller plus loin que juste me morfondre*, dit-elle. *Je sais bien que ça arrive les accidents ou les disparitions de chat. Mais je ne veux plus qu'il n'y ait plus d'explication, il faut que ça devienne connu et documenté. Je veux savoir combien de chats disparaissent.* »



Un nombre important de chats a disparu à Aytré Nord ces derniers mois - *© Arnaud Bébien (CLP)*

L'Aytrésienne a donc sollicité la Ville avec l'idée derrière la tête d'une cartographie des disparitions, et d'une possible réunion publique à la rentrée. « *Je pense qu'il se passe quelque chose d'anormal. La première fois, en 2024, j'étais triste. La seconde, étonnée et cette fois, c'est de la colère. Il faut voir le nombre d'annonces dans le quartier. Une cartographie, peut-être sur le site de la Ville, permettrait aux habitants de mettre une croix eux-mêmes sur la localisation de la disparition.* »

Mathilde imagine ainsi que des animaux pourraient être retrouvés. Pour elle, l'inéluctable est devenu insupportable. « *Pour Simone, j'ai de la colère car je savais que ça allait arriver. Sommes-nous dans une Ville où nous ne pouvons plus avoir d'animaux ?* »

Arnaud Bébien (CLP)

La Rochelle : de l'aide pour les victimes des incendies en Gironde



L'Agglo et la Ville vont libérer leurs agents sapeurs-pompiers volontaires - *© Archives L'Hebdo 17*

Face aux terribles incendies que traversent actuellement nos voisins girondins, la Communauté d'Agglomération et la Ville de La Rochelle ont décidé de se mobiliser. Objectif : « *contribuer aux actions engagées pour accompagner les populations touchées et les services de secours mobilisés dans la lutte contre les incendies* », annoncent les deux collectivités dans un communiqué commun daté du mardi 28 juillet.
Dès que le Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime (Sdis 17) en fera la demande, l'Agglomération et la Ville libéreront leurs agents sapeurs-pompiers volontaires pour qu'ils puissent rejoindre les secteurs en proie aux flammes. Elles mettent également à disposition des collectivités qui en feraient la demande du matériel lourd : tractopelles, pelles mécaniques, tonnes à eau…
Enfin, jusqu'au jeudi 30 juillet à midi, la Ville de La Rochelle ouvre au gymnase du Pas des Laquais un centre de collecte. Les habitants peuvent y apporter denrées alimentaires et produits d'hygiène (*) : masques FFP2, dentifrice, papier toilette, thé, café, biscuits…

(*) Liste consultable sur larochelle.fr



Les nouveaux chevaliers coquetiers ont prêté serment - © *Yannick Picard (CLP)*

Cinq nouveaux chevaliers coquetiers intronisés par la Confrérie de la poule de Marans

À l'occasion du 10e anniversaire de la fête Soyez Marans, le 26 juillet, d'illustres membres ont rejoint la Confrérie de la poule de Marans et de son œuf extra-roux.

MARANS

Parmi les scopitones qui tournent en boucle à Marans, celui de la rue d'Aligre et de sa fameuse déviation portée par tout un territoire devrait voir le jour en 2030. Mais dans ce juke-box qui associe l'image au son, une tout autre histoire, aussi ancienne, apparaît à l'écran : celle de la poule de Marans et de son œuf extra-roux. Pour le béotien, l'animal n'est qu'une simple volaille. Mais si vous interrogez Bernard Bénéteaud, président de la Société d'aviculture d'Aunis et Saintonge (SAAS), la partition change de tonalité : « *La Marans, c'est une race !* » Celle-ci comporte treize variétés, dont certaines très rares.

Ajoutez à la SAAS et à l'association Soyez Marans, la Confrérie de la poule de Marans et de son œuf extra-roux et vous obtenez sur deux jours (les 25 et 26 juillet, N.D.L.R.), une grande fête populaire où se mêlent sérieux, bonne humeur et promotion du patrimoine.

30 membres dans la confrérie

« *Il y a 30 membres dans la confrérie* », explique Marceau Gource, le grand maître de la confrérie depuis trois ans. Celle-ci a été fondée en 2016. Elle fête ses 10 ans cette année. En son sein, on ne parle pas de président mais de commandeur, pas de trésorier mais de créancier, enfin pas de secrétaire mais d'écritoire.

Tout aussi sérieusement, il est question de valoriser la poule de Marans et son œuf extra-roux. Outre la reine d'Angleterre, le Général de Gaulle lui-même mangeait un œuf à la coque à chacun de ses petits-déjeuners. Un certain commandeur James Bond dans *Bons baisers de Russie,* en déguste aussi un.

> *« C'est important pour le terroir français"*

Jean-Pierre Deraze, n'est ni général, ni commandeur. Il est juste l'un des membres de la confrérie de la fraise de Pessac, invitée ce 26 juillet, pour être lui aussi intronisé membre de la confrérie de la poule de Marans et de son œuf extra-roux : « *Je vais à beaucoup de rassemblements de confréries maintenant que je suis à la retraite. C'est important pour le terroir français.* » Autre récipiendaire de cette nouvelle promotion, Jean-Charles Gabireau, lui aussi particulièrement attaché à la préservation du patrimoine.

Et puis il y a ce mariage entre le côté balnéaire et rural. « *C'est un choix assumé* », assure Laurent Galliot, le nouveau maire de Marans, ancien commandeur de la confrérie, mais toujours membre. Ainsi le conseiller régional et adjoint de Châtelaillon-Plage, David Labiche, a été lui aussi élevé au rang de chevalier coquetier. À noter que ce dernier connaît bien Marans pour y avoir, durant quelques années, exercé les fonctions d'agent territorial en charge des foires et marchés. À ses côtés, un autre passionné du patrimoine et plus particulièrement du Marais poitevin, le maire de Châtelaillon-Plage, Stéphane Villain : « *La poule de Marans est une vraie valeur de notre patrimoine qui va bien au-delà des contours de la Charente-Maritime.* » Enfin, l'ancienne maire de Fouras et actuelle présidente du Conseil départemental de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, complète ce quintet : « *C'est un honneur pour moi d'avoir été invitée à rejoindre cette confrérie.* »

Un chapitre organisé à Marans en 2027

En 2027, la Confrérie de la poule de Marans espère bien organiser un chapitre qui consistera, durant un week-end, en un rassemblement de confréries. « *Nous en faisons un tous les deux ans. Nous allons essayer de garder le rythme. Ce serait pour le premier semestre 2027* », précise Mauricette Maingot, nouvelle commandeur. En attendant, de nouveaux sujets sont arrivés dans les huit box du poulailler conservatoire de la race situé sur le port de la ville. « *Il était temps pour certaines poules de partir à la retraite. Elles ont été remplacées. Maintenant, il faut faire vivre de lieu* », concluait le maire.

Yannick Picard (CLP)



L'association marandaise fifres et tambours de l'Aunis a ouvert le défilé de la confrérie - © *Yannick Picard (CLP)*

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **ACCORD PARFAIT.** L'école de musique et de danse basée à Andilly (secteur St-Ouen, Nuaillé, Longèves, Marans, Ste-Soulle, Chaillé-les-Marais, St-Jean-de-Liversay, Angliers, Villedoux et Andilly) menace de fermer ses portes faute de moyens et lance un appel aux dons sur helloasso. Contact au 07.81.53.32.03 ou sur contact@ecole-accordparfait.fr

MARANS

■ **PISCINE D'ÉTÉ.** En raison de la compétition et du gala de natation synchronisée des Dauphins Marandais, fermeture exceptionnelle à 18h les vendredis 31 juillet et 28 août, au lieu de 20h. Les deux événements seront en accès libre dès 19h.

■ **SERVICE URBANISME.** Horaires d'été : jusqu'au 4 août, ouvert les mardis et jeudis matin puis du 5 au 25 août, ouvert uniquement les après-midi et toute la journée les mercredis. Renseignement sur urbanisme@ville-marans.fr

COURÇON-D'AUNIS

■ **MÉDIATHÈQUE.** Fermée du 4 au 7 août et du 25 au 28 août inclus. Renseignement au 05.46.67.25.78.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **LIRE & VOUS.** La bibliothèque est fermée du 3 au 16 août.

■ **CONCOURS PHOTO.** Vous souhaitez que votre photo soit publiée en couverture du prochain bulletin municipal ? Participez au concours sur le thème *Printemps et été à St-Sauveur-d'Aunis* (nature, patrimoine, ruelles, coucher de soleil, instant de vie...). Envoyez votre cliché jusqu'au 1er août sur la page Facebook de la mairie. La photo doit être prise sur la commune, format horizontal (paysage) et de bonne qualité. Une seule photo par participant. Le jury de la commission communication sélectionnera le cliché gagnant mi août.

LONGÈVES

■ **MAIRIE.** Fermée les trois premières semaines d'août. Permanence tenue par les élus le samedi de 9h à 11h30 à la mairie. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.86.64.18.73.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIEL PRIEZ**
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique



Le bloc opératoire ferme en raison du manque d'anesthé--sistes - © *Magnific*

Le bloc opératoire, nouvel épisode de fermeture de service au centre hospitalier

Après la fermeture du service de gériatrie, le centre hospitalier devrait fermer provisoirement son bloc opératoire. La CGT 17 s'indigne de ce point de bascule.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Nouvel épisode d'inquiétude à Saint-Jean-d'Angély. Le ralentissement des services de l'hôpital se poursuit avec la fermeture temporaire du bloc opératoire. Dans notre édition du 16 juillet, le syndicat FO Angély-Saintonge dénonçait les risques du plan de retour à l'équilibre. Pour ses représentants, il favorisait l'amenuisement des services par une réorganisation. L'Union locale CGT Saint-Jean-d'Angély prend elle aussi position sur le sujet face à la fermeture du bloc opératoire, faute d'anesthésistes. Dans un communiqué de presse, elle déclare que cette décision « *accentuera les inégalités d'accès aux soins et éloignera encore davantage le service public hospitalier des citoyens* ». Le groupe hospitalier Saintes – Saint-Jean-d'Angély assure qu'il ne s'agit pas d'une fermeture définitive mais d'une adaptation temporaire, de la semaine 36 à 40, le temps d'entreprendre de nouveaux recrutements. L'objectif est, selon la direction, de « *garantir la continuité, la qualité et la sécurité des soins pour tous les patients* ». Bien que les consultations de chirurgie et quelques interventions sous anesthésies locales soient maintenues, les syndicats s'inquiètent de l'avenir de ce service et par extension de la pérennité des autres unités.

Pour Vincent Tranquard, secrétaire général de l'Union locale et santé départementale 17, la problématique découle directement de la fusion des deux hôpitaux du groupe. Les deux infrastructures étaient auparavant bien séparées, avec chacune son entité juridique. Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas, et un sentiment de priorisation se ressent pour l'établissement saintais. « *La réorganisation entraîne de vraies fermetures physiques, alors que dans les faits ce n'est pas le cas. On ne sauve pas le satellite mais la grosse planète* ». À cela s'ajoute la difficulté de recrutement dans l'est du département, créant au fur et à mesure un désert médical, un « *îlot sanitaire* ».

Une lutte proactive

Sans parler de la restructuration des temps de travail, plusieurs unités se voient menacées au centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély. « *Si le bloc opératoire ferme, le service de stérilisation est touché. La pharmacie sera-t-elle aussi remise en question* ? », s'interroge Vincent Tranquard. Monique Baron, secrétaire du syndicat local, renchérit : « *C'est un château de cartes qui s'effondre* ». Les fermetures progressives et temporaires ont, pour elle, l'objectif d'habituer les patients aux démantèlements de leur structure de soins. C'est par exemple le cas avec les fermetures estivales du Smur. « *C'est homéopathique* », souffle-t-elle.

Pour l'heure, l'incertitude plane sur l'hôpital. Le climat de tension s'accentue chez le personnel. Vincent Tranquard se veut rassurant. La direction ne pourra pas centraliser l'activité sur Saintes aux dépens de Saint-Jean-d'Angély pour résoudre le déficit budgétaire. « *Les patients de demain seront les plus impactés. Nous ne resterons pas sans rien faire* », assure-t-il. La lutte ne fait que démarrer. Des mesures seront prises dès la fin du mois d'août pour exprimer la colère des syndiqués. En attendant, le secrétaire général s'adresse aux politiques locaux et départementaux pour apporter leur soutien. L'Union locale de la CGT appelle élus, professionnels de santé, associations et l'ensemble de la population « *à se mobiliser pour défendre l'accès aux soins, la pérennité du groupe hospitalier et un service public de qualité essentiel pour les citoyens* ».

Charlotte Di Lelio





EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **DON DE SANG.** Collecte samedi 1er août de 8h à 13h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **MUSIQUE AU MARCHÉ.** Un concert du duo Groov Service (cuivres) sera proposé samedi 1er août de 11h à 12h30 sur la place du marché.

TAILLANT

■ **LUDOTHÈQUE EN PLEIN AIR.** Vendredi 31 juillet 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h dans le Champ de la Cure. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.37.14 ou sur ludotheque.valsdesaintonge.fr

SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE

■ **SOCIÉTÉ DES FÊTES.** L'association proposera sa fête de l'été samedi 8 août à 20h avec un repas moules/frites et un bal champêtre animé par l'orchestre Amantino. Adulte 20 €, -12 ans 12 € sur réservation avant le 1er août au 06.30.56.56.28.

PUY-DU-LAC

■ **MAIRIE.** Fermée jusqu'au vendredi 14 août. En cas d'urgence uniquement, contactez le 07.81.16.44.57.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

■ **MOULIN À CAFÉ.** Découvrez le programme du mois d'août. Petit déjeuner dimanche 2 août de 9h à 11h. Soirée moules / frites vendredi 7 août à 19h30 (réservation 13 € au 06.82.35.42.07). Bibliothèque tournante jeudi 13 août à 15h. Fermeture du vendredi 14 au lundi 31 août.

VERGNÉ

■ **MUSÉE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.** Jeu en famille *Trouve la bonne carte*, les mecredis 5, 12, 19 et 26 août à 14h30 et 16h30. Munis de leur questionnaire les participants déambulent dans l'ancienne école et cherchent les cartes du jeu des *7 familles* issues des objets du musée. À la suite, une présentation de la vie à l'école d'autrefois est donnée. Adulte 4 €, enfant 1,50 €. Réservation au 05.46.24.62.89 ou sur musee.ecole17@wanadoo.fr

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

■ **MAIRIE.** Le secrétariat sera fermé au public du jeudi 30 juillet au vendredi 21 août inclus.

COIVERT

■ **RESE.** La distribution de l'eau sera interrompue sur la commune jeudi 6 août de 8h à 15h30.

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY

■ **LA POSTE RELAIS.** À partir du samedi 1er août, changement d'adresse. Envoyez ou retirez vos courriers et colis à La Poste Relais Sébastien Drugeon au 4 rue des Fleurs. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

A VENDRE, 20 bottes de foin naturel, bottes rondes, bonne qualité. Tél: 06 83 48 40 39

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'HEBDO
DE CHARENTE-MARITIME

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien libre		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

DÉCÈS

AIGREFEUILLE-D'AUNIS
Nicole Mitard, née Gilbert, décédée samedi 18 juillet à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 27 juillet en l'église du Thou, suivie de l'inhumation au cimetière d'Aigrefeuille.

Claude Vrignaud, décédé à l'âge de 87 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 31 juillet à 11h au cimetière de Villenouvelle.

ANGOULINS-SUR-MER, LA ROCHELLE
Francisco Orozco, décédé à l'âge de 88 ans. La cérémonie civile a eu lieu vendredi 24 juillet au cimetière d'Angoulins.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE
Régis Chollet, décédé samedi 18 juillet à l'âge de 80 ans. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 24 juillet au cimetière de Ripemont d'Antezant-la-Chapelle.

AYTRÉ
Guy Descormiers, décédé lundi 20 juillet à l'âge de 95 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 28 juillet en l'église d'Aytré, suivie de l'inhumation dans l'ancien cimetière de cette même commune.

CHARRON, LA ROCHELLE
Miriam Chapelle, épouse Pretou. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 29 juillet au cimetière Saint-Éloi de La Rochelle.

CHÂTELAILLON-PLAGE
Catherine Marie-Christine Bigeaye, née Navailles, décédée lundi 20 juillet à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 28 juillet en l'église de Châtelaillon, suivie de la cérémonie civile au crématorium de La Rochelle.

COURCELLES
James Péraud, décédé à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 24 juillet en l'église de Courcelles, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LAGORD
Colette Jarriault, née Meillouin, décédée à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 27 juillet en l'église de Lagord, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE
Claude Baudon, décédé à l'âge de 79 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 27 juillet en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Éloi de cette même commune.

Colette Breton, décédée mercredi 22 juillet à l'âge de 78 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 29 juillet au crématorium de Saintes.

Lydie Comisso, décédée dans sa 96e année. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 31 juillet à 10h en l'église de la Genette à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de L'Houmeau.

Françoise Urberger, née Renaud. La cérémonie religieuse a été célébrée jeudi 23 juillet en la chapelle Saint-Louis de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière paysager de Mireuil de cette même commune.

LA ROCHELLE, L'HOUMEAU
Marcelle Grouhel-Chrestian, décédée dimanche 19 juillet. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 29 juillet en l'église de L'Houmeau, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE, VOUHÉ, LA FERRIÈRE, MATHA, SAINT-FULGENT
Jean-Paul Guichard, décédé vendredi 24 juillet. La cérémonie civile aura lieu vendredi 31 juillet à 16h30 au crématorium de La Rochelle.

MARANS, TAUGON
Guy Touchard, décédé à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 29 juillet en l'église de Taugon, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MURON
Claude Petel, décédé mardi 21 juillet dans sa 104e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 29 juillet en l'église de Muron, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

NEUVICQ-LE-CHÂTEAU
Lucienne Richon, née Micou, décédée à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 28 juillet en l'église de Herpes-Courbillac (Charente), suivie d'un recueillement au cimetière de Herpes.

PÉRIGNY
Janine Chevrier, née Bourit, décédée à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 28 juillet en l'église de Périgny, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-MARD
Sylvie Audebert, née Pacaud, décédée à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 27 juillet en l'église de Saint-Mard, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINTE-SOULLE
Françoise Chevalier, née Reverseau, décédée à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 29 juillet en l'église de Sainte-Soulle, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Suzanne Chupeau, née Cordier, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 24 juillet en l'église de Sainte-Soulle, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

André Gaboriaud, décédé dimanche 19 juillet à l'âge de 96 ans. La cérémonie civile a eu lieu mardi 28 juillet au crématorium de La Rochelle. La dispersion des cendres a eu lieu le même jour au jardin du souvenir du cimetière de Sainte-Soulle.

TONNAY-BOUTONNE
Robert Peintaud, décédé à l'âge de 94 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 27 juillet au cimetière de Tonnay-Boutonne.

TONNAY-CHARENTE
Christian Py, décédé jeudi 16 juillet à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 24 juillet en l'église de Tonnay-Charente, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**973**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 23 juillet 2026 il a été constitué pour une durée de 99 années une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «TERRA LACTA DISTRIBUTION» au capital de 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 € chacune, dont le siège social a été fixé au 2 rue de la Glacière - 17700 SURGERES, ayant pour objet :

- L'achat, l'approvisionnement, le stockage, la commercialisation, la distribution, la vente, l'importation et l'exportation de lait, de crème, de beurre, de fromages, de matières laitières, de produits laitiers et de leurs dérivés, ainsi que de tous produits alimentaires, agricoles ou agroalimentaires et, plus généralement, de tous produits, marchandises et articles s'y rapportant directement ou indirectement ;
- La centralisation, l'organisation et la gestion des opérations commerciales, logistiques, administratives et marketing liées à la mise sur le marché de ces produits ;
- La négociation, la conclusion et l'exécution de tous contrats commerciaux avec les clients, distributeurs, centrales d'achat, grossistes, détaillants ou tout autre partenaire commercial ;
- Toutes opérations d'intermédiation, de représentation commerciale, de commissionnement, ainsi que toutes opérations accessoires, connexes, ou complémentaires, propres à la réalisation de ces activités ou pouvant sy rattacher directement ou indirectement, ou susceptibles den faciliter lextension ou le développement ;
- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à son objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'acquisition de titres ou droits sociaux, de fusion, de scission, d'alliance ou autrement ;
- La création, l'acquisition, la prise à bail, la location-gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce, établissements ou activités se rapportant à l'objet social ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la cession de tous procédés, brevets, marques, licences et droits de propriété intellectuelle relatifs à ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financière, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à lobjet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Admission aux décisions collectives et droit de vote : À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.

En cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices, où il est réservé à l'usufruitier.

Transmission d'actions - clause d'agrément : Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société.

Présidente, nommée pour une durée indéterminée : La Société **TERRA LACTA,** société coopérative agricole à capital variable de 17.040.655,20 €, dont le siège social est situé 2 rue de la Glacière - 17700 SURGERES, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE, sous le numéro 775 709 637,

Directeur général, nommé pour une durée indéterminée : Monsieur **Daniel CHEVREUL,** demeurant 22 route de la Barberie - la Mancellière sur Vire - 50750 BOURGVALLEES,

Immatriculation au RCS de LA ROCHELLE,

Pour avis, la Présidente

A2616**894**

SCEA Avicole du GAGNON

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital
de 60 000 €
Siège social 5, route de Chez Sauret
17120 GREZAC
En cours d'immatriculation au R.C.S. de SAINTES

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à GREZAC (17) du 10 avril 2026,

Il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCEA Avicole du GAGNON ;
- Siège : GREZAC (17120), 5, route de Chez Sauret ;
- Durée : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ans ;
- Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural, et plus particulièrement l'élevage avicole pour son propre compte ou pour autrui, ainsi que le négoce de tous produits avicoles (poussins, poulettes, poulets, poules...) et leurs sous-produits à l'état brut ou après transformation (œufs et ovo-produits, fientes...).

Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques).

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, dès lors qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

En particulier, la société peut notamment :

procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;

prendre à bail tous biens ruraux ;

recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues à aux présents statuts les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ou propriétaires ;

vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après transformation conformément aux usages agricoles.

En cas d'activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole, les recettes tirées de ces activités ne peuvent excéder un plafond de 20 000€, ni 40 % des recettes annuelles tirées de l'activité agricole.

Dans ce cas, la gérance veillera à assurer un suivi comptable distinct des recettes issues de ces activités afin de garantir le respect des seuils précités.

Toute modification substantielle de ces activités accessoires fera l'objet d'une autorisation préalable de l'assemblée des associés.

Conformément aux dispositions de l'article 88 II de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

- Capital : 60 000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : ont été nommés Co-gérants de la société sans limitation de durée : Monsieur Antoine CHEVALIER demeurant à MEURSAC (17120), 29, route de la Cour de Chezac, Monsieur Mickaël CHEVALIER, demeurant à MEURSAC (17120), 29, route de la Cour de Chezac et Monsieur Steven THIBEAUDEAU, demeurant à SAINT-QUANTIN-DE-RANCANNE (17800), 27, rue du Bois des Fils ;
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision unanime des associés.

Pour avis, La gérance

A2621**570**

Bee-Xpert Conseil & Expertise comptable
98 rue Georges Clémenceau
17320 Marennes

Par acte SSP du 05/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
HUMA

Objet social : l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles

Siège social :
5 place de la République 17480 Le Château-d'Oléron.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MULLER Guillaume, demeurant 7 rue de la Grôle 17310 Saint-Pierre-d'Oléron

Clause d'agrément : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Immatriculation au RCS de La-Rochelle

A2621**550**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE SAINTES

Avis est donné de la constitution de la société SAS PERFORMANCE OUTDOOR 17, au capital de 10 000 €.

Siège : 5 RUE AUGUSTE RATEAU 17640 VAUX-SUR-MER.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINTES.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : * Le commerce, en gros et au détail, de tous articles, équipements, accessoires, vêtements, chaussures et matériels de sport??; * L'achat, la vente et la location de tous articles et matériels de sport??; * Le conseil, la formation et toutes prestations de services dans le domaine du sport??; * L'organisation, l'animation, la gestion et la promotion de tous événements sportifs??; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 10 000 €.

Chaque action donne droit à une voix.

Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

Présidente : Madame Florence ROY, demeurant 1 BIS RUE DES HORTENSIAS 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER.

Directeur général : Monsieur Valentin NAUD, demeurant 1 BIS RUE DES HORTENSIAS 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER.

A2621**275**

SOCIETE NOUVELLE OPERA BOUFFE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 106 Route de Varzay,
17810 PESSINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSINES du 24 Juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Sigle : SNOB

Dénomination : **SOCIETE NOUVELLE OPERA BOUFFE**

Siège : 106 Route de Varzay, 17810 PESSINES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Pizzas à emporter et autres restauration rapide à emporter - Vente de Boissons

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame LORILLON Chantal, demeurant 106 Route de Varzay, 17810 PESSINES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

POUR AVIS
La Présidente



A2621**428**

SCM DU PHARE SANTÉ

Société civile de moyens
au capital de 900 euros
Siège social : Maison de Santé
Espace Patrick CHARLES
1 Rue Pagodinet,
17650 ST DENIS D OLERON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés à St Denis d'Oléron du 28 juillet 2026, il a été constitué une société civile de moyens dénommée «SCM DU PHARE SANTÉ» au capital de 900 euros (en numéraire) dont le siège social est : Maison de Santé Espace Patrick CHARLES - 1 Rue Pagodinet - 17650 ST DENIS D'OLERON, ayant pour objet social la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel, et généralement, toutes opérations destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, dont la gérance est assurée par M. Sylvain MERCANDALLI demeurant 9 Impasse des Passeroses 17650 ST DENIS D'OLERON. Pour les cessions de parts, l'agrément est requis dans tous les cas et doit être obtenu à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2621**284**

LEGISPHERE AVOCATS

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

FAMILLE ZEDE
SARL
2000 €
23 GRANDE RUE
17120 MEURSAC

Par acte SSP en date du 23/07/2026, il a été constitué une SARL dénommée :

FAMILLE ZEDE

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, glacier, chocolaterie, restauration rapide sur place ou a emporter, épicerie fine, snacking, salon de thé, vente de produits régionaux.

Siège social : 23 Grande Rue 17120 MEURSAC

Capital : 2 000 €

Gérance : Franck, Pierre, Patrice ZEDE, demeurant 27 Route de la Boule 17120 MEURSAC

Durée : 99 ans

Agrément : dans tous les cas.

Immatriculation sera faite au RCS de SAINTES

Pour avis, La Gérance

A2621**388**

ACTEO

SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

STATUTS : Acte s.s.p. du 23/07/2026

DENOMINATION : SCM OCé AVOCATS

FORME : Société Civile de Moyens

CAPITAL : 1 000 € représentant des apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL : LA ROCHELLE (17), 1 rue Alfonse de Saintonge

OBJET : faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, tous avocats, par la mise en commun de tous moyens matériels nécessaires,

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GERANTS : Hélène VIEL et Aurélien BOULINEAU, demeurant ensemble à NIEUL SUR MER (17), 3 square Louise Michel Lauzières et Matthieu COUTAND, demeurant à SAINT MEDARD D'AUNIS (17), 3 chemin du Manigau.

CESSION DE PARTS SOCIALES : cessions entre avocats seulement et libres entre associés. Avec agrément préalable pour toute autre personne.

IMMATRICULATION : RCS Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis,
la gérance.

A2621**307**

JURICA

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

Par acte sous seing privé en date du 20 juillet 2026, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

F?orme : Société par actions simplifiée.

Dénomination :PPI PETORIN PLACEMENTS & INVESTISSEMENTS.

Capital : 1.163.960 €.

Siège social : 13 rue de la Somme, 17000 LA ROCHELLE.

Objet : Prise de participation dans toute société, activités de holding animatrice, d'administration et de gestion d'entreprises et de prestations de services à toute société.

Durée : 99 ans.

Président : M. Philippe PETORIN, 13 rue de la Somme, 17000 LA ROCHELLE.

Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter et de participer aux délibérations proportionnellement au capital possédé.

Cession et transmission d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'action, sauf au profit d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.

Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.

A2620**897**

notaires nyzam gaillard llanso

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Blanche NYZAM, Notaire à DOLUS DOLERON, le 22 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, administration, location, la vente et mise à disposition à titre gratuit de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination : DI QUIRICO

Siège social: SAINT-DENIS-D'OLERON (17650), 25 rue de Soubregeon.

Durée : 99 ans.

Capital social : CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160 000,00 EUR)

Apports : numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à lunanimité des associés.

Cogérants pour une durée illimitée : M. Olivier DI QUIRICO et Mme Raphaëlle PRIN épouse DI QUIRICO demeurant à SAINT DENIS DOLERON 70 rue des Trois Pierres.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
Le notaire.

A2621**512**

JURICA

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 28 juillet 2026 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : FORMALIVING

Capital : 70.000 €

Siège social : 62 rue du 18 juin 17138 PUILBOREAU

Objet : La location, la vente, l'importation, l'exportation de mobiliers, neufs et anciens, objet de décoration, d'artisanat et d'antiquités. La prestation de services, de conseils en décoration et architecture d'intérieure. La vente et la location d'espaces publicitaires.

Durée : 99 années

Gérance :

M. Jérôme SERMENT, demeurant 12 rue Jules Ferry 17340 CHATELAILLON-PLAGE

M. Jérôme VERCRUYSSE, demeurant 59b rue d'Aligre 17230 MARANS.

Immatriculation : RCS LA ROCHELLE

A2621**318**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 juillet 2026, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination :PCI PETORIN CAPITAL & INVESTISSEMENT.
Capital : 1.118.310 €.
Siège social : 16 rue de la Somme, 17000 LA ROCHELLE.
Objet : Prise de participation dans toute société, activités de holding animatrice, d'administration et de gestion d'entreprises et de prestations de services à toute société.
Durée : 99 ans.
Président : M. Hugo PETORIN, 16 rue de la Somme, 17000 LA ROCHELLE.
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter et de participer aux délibérations proportionnellement au capital possédé.
Cession et transmission d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'action, sauf au profit d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.
Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.

DISSOLUTIONS

A2618**511**

HELI-COGNAC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 104 424,48 €
Siège social et de liquidation : 106, Boulevard Frédéric Garnier
17200 ROYAN
421 257 338 R.C.S. SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Monique GREGOIRE, demeurant à ROYAN (17200), 106, Boulevard Frédéric Garnier 17200, ancienne gérante de la Société, a été nommée en qualité de liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à ROYAN (17200), 106, Boulevard Frédéric Garnier. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES (17), en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la liquidatrice

A2618**719**

VEGENNARI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 3 000 €
Siège social : 3, rue des Sables
17460 COLOMBIERS
Siège de liquidation : 52, route de Préroux
17800 PERIGNAC
501 634 026 R.C.S. SAINTES

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Véronique GENNARI, demeurant à COLOMBIERS (17460), 3, rue des Sables, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à PERIGNAC (17800), 52, route de Préroux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES (17), en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la liquidatrice

TESTAMENT

A2621**123**

Etude de Maître Nathalie CAILLAULT
Notaire
SAINT GENIS DE SAINTONGE (17240)
4 rue Savin

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 avril 2022,
Madame Colette Jacqueline **VIGNERON**, en son vivant retraitée, demeurant à MOSNAC (17240) 11 rue De Favières.
Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 3 octobre 1948.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SAINTES (17100) (FRANCE), le 6 avril 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie CAILLAULT, Notaire Associé de la Société dénommée «SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 22 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nathalie CAILLAULT, Notaire à JONZAC, référence CRPCEN : 17109, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2621**469**

SCP Carole BENETREAU-BERNARD et
Clara RIVIERE-PHILIPPON
23 bis Avenue du port Mahon
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 décembre 1988, Madame Danielle Denise BENOIT, demeurant à LA ROCHELLE (17000) 6 rue du Gué «Résidence La Claire Fontaine» , née à SAINT-JEAN-D'ANGELY (17400) , le 28 septembre 1943, et décédée à LA ROCHELLE (17000) (FRANCE), le 4 février 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aurélie BERGE FOUR-SCOGNAMIGLIO, Notaire à SAINT JEAN D'ANGELY, le 17 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Carole BÉNÉTREAU-BERNARD, notaire à SAINT JEAN D'ANGELY, référence CRPCEN : 17089, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LA ROCHELLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**118**

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE LA MARE

Société en liquidation
Au capital social de 7 500 €
Siège social : Couplais
17700 SURGÈRES
N° 329 403 349 RCS La Rochelle

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2026, l'associé unique a approuvé le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat Monsieur Jean-Pascal LIBERA, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de La Rochelle.

Pour avis
Le liquidateur

A2621**597**

CF PROMOTION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue des Collines - ZAC des Coteaux
17810 ST GEORGES DES COTEAUX
Siège de liquidation :
2 Rue des Collines - ZAC des Coteaux
17810 SAINT GEORGES DES COTEAUX
478160765 RCS SAINTES

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2026 au 2 Rue des Collines ZAC des Coteaux 17 810 SAINT GEORGES DES COTEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur CHARTIER Bernard, demeurant 12 Chemin des Ifs - 17400 ASNIERES LA GIRAUD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**306**

IMAQA MARINE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 13, rue du Prado
17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 13, rue du Prado
17000 LA ROCHELLE
844 437 897 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 21 mai 2026 au 13, rue du Prado 17000 LA ROCHELLE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Hubert DELAHAYE, demeurant 13, rue du Prado 17000 LA ROCHELLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2621**453**

MODIFICATION DE GERANT

FORUM NO 1

Société civile immobilière
au capital de 15 244,90 €
Siège social à LA RONDE (17170)
23 Fossé du Loup
Lieudit Marais du Loup
RCS LA ROCHELLE n° 434 156 477

Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 25/06/2026, il a été constaté que les fonctions de co-gérant de Monsieur Philippe RAIGNAULT ont pris fin du fait de son décès survenu le 26/01/2024 sans qu'il y ait lieu de procéder à son remplacement et qu'à compter du 26/01/2024, la gérance de la société était assurée par Madame Nathalie ROS seule.
Modifications au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis,
La gérance

A2620**884**

ATELIER DES SAVEURS

- Société à responsabilité limitée -
Capital : 10000 € -
Siège social : Z.A. de Béligon,
1 rue Maurice Mallet,
17300 ROCHEFORT -
851 611 566 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 20/07/2026 a décidé, conformément aux conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Le capital social reste fixé à la somme de 10000 euros. La durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Son siège social a été transféré de la Z.A. de Béligon, 1 rue Maurice Mallet, 17300 ROCHEFORT au 24 Allée de la Nouvelle France, 17300 ROCHEFORT, à compter du même jour.
Sa dénomination sociale a été changée et devient à compter du même jour, SAS SMG.
Son objet social a été modifié et devient à compter du même jour, «L'acquisition par voie d'achat, d'apport ou autrement, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la transformation, la construction, l'aménagement, l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente exceptionnelle, de tous biens et droits immobiliers, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes à l'objet social ; les activités d'acquisition, de détention, de gestion et de cession de participations financières, valeurs mobilières, droits sociaux dans toutes sociétés».
M. Stéphane MANGOU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est présidée par M. Stéphane MANGOU, demeurant 24 Allée de la Nouvelle France, 17300ROCHEFORT.

Pour avis,
la Présidence

A2620**877**

SEBCO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 ALLEE TRAL PECH
24220 BEYNAC ET CAZENAC
834 431 512 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 Allée Tral Pech, 24220BEYNAC ET CAZENAC au 24 avenue de la Plage 17670 LA COUARDE SUR MER à compter du 01/08/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 834 431 512 RCS BERGERAC fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LA ROCHELLE.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 08/01/2018 a pour objet social l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, ainsi que l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la société à l'un quelconque de ses associés et un capital de 1 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis

A2621**244**

SHOP AND SAIL SAS au capital de 50 000 € sise 52 rue de la Trinquette 17000 LA ROCHELLE - RCS LA ROCHELLE 927 508 358
Aux termes d'une décision unanime en date du 24/07/2026, les associés ont décidé de remplacer Madame Laura LEONARD, Directeur Général démissionnaire, par Monsieur Koen CLAUS, demeurant 51 avenue des Boucholeurs, 17340 CHATELAILLON nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1er juillet 2026 pour une durée illimitée.
Pour avis
Le Président

A2621**552**

JURICA
Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

BISCUITERIE DE FORT BOYARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 150.000 EUR
Siège social : SAINT-JUST-LUZAC (17320)
ZA le Fief de Luzac
401.899.398 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 13 juillet 2026, il a été pris acte de (i) la démission à compter du même jour de la société **CAVES JULES GAUTRET** en qualité de Présidente et (ii) de la nomination à compter du même jour en qualité de nouvelle Présidente, la **SOCIÉTÉ FINANCIERE CORMOULS HOULES - SOFICOR**, société par actions simplifiée - 339.602.856 RCS TOULOUSE et (iii) en qualité de nouveau Directeur Général, Monsieur **Mathieu STAUB**, demeurant à ECULLY (69130) 29, Avenue du Docteur Terver.

Pour Avis

A2620**881**

SARL MANGOU

- Société à responsabilité limitée -
Capital : 170 000 € -
Siège social :
24 allée de la Nouvelle France
17300 ROCHEFORT -
433 718 046 RCS LA ROCHELLE.

Par décision du 20/07/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 170 000 euros. La dénomination de la Société devient MANGOU HOLDING. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, le gérant de la Société était M. Stéphane MANGOU. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, le Président de la Société est M. Stéphane MANGOU, demeurant 24 allée de la Nouvelle France 17300 ROCHEFORT.

Pour avis, la Présidence.

A2620**785**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

AB2D PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
Au capital de 170.000 euros
Siège social : 6 rue Pythagore ZI de Belle Aire - 17440 AYTRE
494 484 033 RCS LA ROCHELLE

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 09/07/2019, les associés ont :
- Constaté l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société EXCO VALLIANCE AUDIT, située 3 avenue Bernard Moitessier - 17180 PERIGNY, et du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Eric Guillen demeurant 8 avenue des Vagues - 17200 ROYAN
- Décidé de renouveler uniquement le commissaire aux comptes titulaire, la société EXCO VALLIANCE AUDIT, située 3 avenue Bernard Moitessier - 17180 PERIGNY pour une nouvelle période de six exercices,

Pour avis,

A2620**930**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

SAUTEL 157

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 2 RUE DU REGAIN
17140 LAGORD

RCS de LA ROCHELLE n°529 722 340

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 15/07/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social selon article L.223-42 du Code de commerce.
Mention au RCS de LA ROCHELLE.

La gérance

A2621**344**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

NIIDS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue du Château
17000 LA ROCHELLE
878 955 657 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire du 30.06.2026, Monsieur Paul-Arthur FRADIN demeurant au 195, rue des Amandiers 17940 RIVE-DOUX-PLAGE, a été nommée Directeur Général, à compter du même jour.

POUR AVIS
Le Président

A2620**949**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

MILLE FEUILLES

SARL au capital de 26 400 €
porté à 106 400 €
Siège social : 1 rue Denis Papin,
17200 ROYAN
445 398 332 RCS SAINTES

Par décision du 19 mai 2026, l'Associée Unique a décidé d'augmenter le capital social de 80 000 € par apports en numéraire, pour le porte de 26 400 € à 106 400 €, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
En conséquence, l'article 6 et 7 des statuts sont modifiés.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à vingt-six mille quatre cents euros (26 400 €)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent six mille quatre cents euros (106 400 €)

Pour avis
La Gérance

A2621**410**

SCI RAGOT OUVRARD REY

Société civile immobilière
au capital de 981 054,72 euros
Siège social : **13 rue Notre Dame**
17200 ROYAN
RCS SAINTES 329 724 470

AVIS DE PUBLICITE

Au terme des décisions des associés en date du 29 juillet 2026 il résulte que :
Le siège social est transféré au 1 rue des Saules 17200 ROYAN à compter de ce jour.
L'article n°4 des statuts «Siège Social» a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
Siège : 13 rue Notre Dame 17200 ROYAN
Nouvelle mention
Siège : 1 rue des saules 17200 ROYAN
Le reste de l'article demeure sans changement.
Mention sera faite au RCS : SAINTES

Pour avis
La Gérante
Catherine OUVRARD

A2620**697**

C-NIORT

SAS
au capital de 2.400 €uros
Siège Social sis à NIORT (79000)
13 Rue Jeanne d'Arc
transféré à CHATELAILLON PLAGE (17340)
33 Avenue de Strasbourg
R.C.S. NIORT 883 731 903

La Présidente, suivant décisions en date du 21 juillet 2026, a décidé de transférer le siège social du 13 rue Jeanne d'Arc à 79000 NIORT au 33 avenue de Strasbourg à 17340 Chatelaillon Plage, à compter dudit jour et, de modifier l' article 4 - 1er alinéa des statuts en conséquence.
Article 4 - 1er alinéa : Ancienne mention : Le siège social est fixé : 13 rue Jeanne d'Arc à (79000) Niort.
Article 4 - 1er alinéa : Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 33 avenue de Strasbourg à (17340) Chatelaillon Plage.
Madame Pascale LE ROUZIC demeurant 33 avenue de Strasbourg 17340 CHATELAILLON PLAGE demeure la Présidente de la société et, cette dernière conserve pour objet : l'acquisition de tous biens immobiliers et leur location meublée et/ou nue, exceptionnellement, l'aliénation des biens devenus inutiles à la société.
La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle et radiée du RCS de Niort.

La Présidente

A2621**184**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

«SCP GOMBAUD COMBEAU COUTAND»

Société Civile Professionnelle d'avocats
Au capital de 5 344 Euros
Siège social : 1 rue Alphonse de Saintonge
LA ROCHELLE (17000)
RCS LA ROCHELLE 410 524 532

Aux termes des décisions unanimes des associés du 30/06/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Maguy COMBEAU de ses fonctions de cogérante à compter du même jour et a réduit le capital de 13 344 € à 5 344 € par voie de rachat de 500 parts sociales d'une valeur nominale de 16 € chacune avec effet au 30/06/2026. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt de l'ensemble des pièces au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE

Pour avis,
la gérance.

A2621**190**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI COUSIN

Société civile immobilière
au capital de 125000 euros
Siège social : 11 Rue Clément
17730 PORT DES BARQUES
434 230 785 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 21 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du «11 Rue Clément, 17730PORT DES BARQUES» au «9GRAND RUE, LESSENAT, 15130 CARLAT» à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 1er - FORME - SIEGE- DENOMINATION des statuts. - le siège social a été transféré du 11 Rue Clément, 17730PORT DES BARQUES au 9 GRAND RUE, LESSENAT, 15130 CARLAT à compter du de ce jour et l'article 1er - FORME - SIEGE- DENOMINATION des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : 11 Rue Clément, 17730PORT DES BARQUES Nouvelle mention : 9 GRAND RUE, LESSENAT, 15130 CARLAT Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2621**298**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

PEGASE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.034.000 €
8 rue de l'Alambic, Les Vignes
17160 SONNAC
931 372 205 R.C.S. SAINTES

Lors des décisions extraordinaires de l'associé unique du 17 juillet 2026, le capital social a été augmenté de 935.000 €, pour être porté de 1.034.000 € à 1.969.000 €, par apports de titres et création de 93.500 parts sociales nouvelles.
Les articles 8 & 9 des statuts ont été modifiés en conséquence

Pour avis.

DISSOLUTION PAR TUP

A2620**314**

TUP

SAS COPIYON

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 15.000 €
Siège social : 12 rue de Gargoulleau
17000 LA ROCHELLE
879985 109 RCS LA ROCHELLE

Par décision du 30/06/2026, la société SAS COPICHELLE, Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €, dont le siège social est sis 15 rue Gargoulleau 17000 LA ROCHELLE et immatriculé au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 879950 624, associée unique de la société SAS COPIYON sus-énoncée, a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément à l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers pourront former opposition, pendant un délai de trente jours à compter de la date de parution au BODACC au Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.
Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis.
L'associée unique.

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure


contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales
ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !



Étienne Paturaud fait partie des dix meilleurs Français retenus pour disputer les épreuves de canicross - © *Jean-Pierre Coupillaud*

Étienne Paturaud va représenter la France aux championnats d'Europe des sports canins

Après une saison de transition, le licencié du SCT 16 s'apprête à découvrir la sélection nationale. En octobre, il défendra ses chances en Suède avec son chien Néo.

SAINT-MARD - CANICROSS

Au sortir d'une année 2024-2025 exceptionnelle, auréolée d'une Coupe de France et d'une Coupe d'Europe, Étienne Paturaud a abordé 2026 avec beaucoup d'ambition. Malheureusement pour lui, la nouvelle saison ne s'est pas aussi bien déroulée, sa chienne Nita ayant été renversée par une voiture. Malgré deux opérations, l'animal n'a pas retrouvé ses capacités et ne peut plus recourir. Le Saint-Mardois a dû se familiariser avec son nouveau partenaire, Néo, un greyster (race issue d'un croisement entre un lévrier et un braque allemand) âgé de 5 ans. Ce dernier lui a été prêté par son ami et coach Valentin Rouiller, plusieurs fois champion de France et détenteur d'un titre européen. À l'issue de l'exercice 2025-2026, le nouveau duo a terminé vice-champion de la Coupe d'Europe et dans le top 10 mondial.

Habitué à disputer des compétitions en individuel, où il défend tout de même les couleurs de son club, le Sport canin team (SCT) 16, Étienne Paturaud va pour la première fois concourir avec l'équipe de France, lors des Championnats d'Europe IFSS Dryland 2026, qui se dérouleront à Gävle, en Suède. Les épreuves auront lieu du 14 au 18 octobre et regrouperont l'ensemble des sports de traction canins. La délégation tricolore sera composée de quarante membres, dont quatre font partie du club Saint-Mardois. Le canicross, où le coureur et le chien sont reliés par une longe élastique, se déroulera sur deux journées entières. Afin de s'y préparer, le commercial de profession s'astreint à un entrainement quotidien très intensif. « *Même lorsqu'il fait chaud, le chien ne court pas mais moi oui, même si je dois adapter les séances* », assure l'athlète.

Objectif podium

L'objectif d'Étienne Paturaud est clair : « *Décrocher un podium européen, et acquérir un maximum d'expérience.* » Pour réaliser son rêve, il lui faudra néanmoins réunir les fonds nécessaires au financement du voyage. « *Il nous fallait 6.000 euros et nous avons fait plus de la moitié du chemin* », annonce celui qui peut notamment compter sur le soutien de la communauté de communes Aunis Sud, et de l'Intermaché de Surgères. Le Saint-Mardois envisage de disputer au moins deux courses avant de s'envoler pour la Suède. « *Je vais participer à celle d'Octobre rose organisée par le SCT 16 et les Dog Trotters de Chambon, et peut-être aussi celle de Surgères* », précise-t-il. Une fois les championnats d'Europe terminés, Étienne Paturaud prendra part aux championnats de France, qui auront lieu dans le Finistère en décembre, avant de s'attaquer à l'organisation d'une manche de la Coupe du monde, à Essouvert, en 2027.

Simon Moreau



Étienne Paturaud partira en Suède avec un autre membre de son club, Valéry Vincent (à droite), également engagé dans une épreuve de canicross - © *SCT 16*



Le canicross se pratique sur des parcours naturels de 3 à 5 km. Le coureur et son chien, reliés par une longue élastique, peuvent atteindre une vitesse de 20 km/h - © *S.P.*

EN BREF

BALL-TRAP

■ **LE THOU.** Un ball-trap est organisé par l'association des chasseurs, samedi 1er août de 14h à nocturne et dimanche 2 août de 10h à 18h, Terre des Chaumes.

CYCLISME

■ **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT / SAINTES.** La 3e étape du 26e Tour de Charente-Maritime féminin aura lieu dimanche 2 août. Le départ se fera à Pont-l'Abbé-d'Arnoult à 13h30 de la mairie et l'arrivée se déroulera à Saintes à 15h54, Cours National.

ATHLÉTISME

■ **SAINT-JUST-LUZAC.** Les foulées des marais vous invitent à sa première course pédestre organisée dimanche 9 août sur la place Jean Hay. Départ des 5 km (8 €) à 9h et des 10 km (12 €) à 10h ; 5 + 10 km (18 €), courses enfants gratuites (800, 1.000 et 2.000 mètres). Inscription sur chronometrage.com Renseignement au 06.64.99.85.39.

NATATION

■ **PORT-D'ENVAUX.** *Le fleuve en fête* dimanche 9 août sur la plage de la commune, au bord de la Charente : challenge natation de 10h à 16h, auberge espagnole à partir de 18h, animation musicale par Two Be Positive (années 60 à aujourd'hui).

FOOTBALL

■ **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD / IRLEAU (79).** Le FC Paludéen et le FC Venise Verte annoncent en partenariat le retour d'une école de football pour les enfants nés entre 2010 et 2021. Préinscription ouverte sur tinyurl.com/3axa2m7u Renseignement au 07.89.58.24.85 ou sur fcvv.jeunes@gmail.com

Où trouver
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME ?
Rendez-vous sur :
LHEBDO17.FR
Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !
L'HEBDO Courrier
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Promue en R1, la Baie Rochelaise s'inquiète pour son début de saison



Le terrain d'entraînement du club est occupé à Lagord depuis dimanche 26 juillet - © *Cap Aunis*

LAGORD - FOOTBALL

Le meilleur club de foot féminin du département doit reprendre les séances collectives le 10 août. Mais son terrain de Lagord est occupé par des gens du voyage.

Après sa très belle saison de Régionale 2 féminine conclue par une montée en R1 - une première -, la Baie Rochelaise, meilleur club de foot féminin de Charente-Maritime et entité féminine de Cap Aunis à Lagord, doit faire face à un point d'interrogation pour son début de saison, alors que la reprise collective des entraînements est fixée au lundi 10 août. La première journée de championnat, elle, est fixée au week-end des 5 et 6 septembre.

Dimanche 26 juillet, un groupe de gens du voyage, en provenance de Lyon, s'est installé sans autorisation sur le terrain d'honneur du stade de Cap Aunis à Lagord. Une plainte pour dégradation a été déposée lundi 27 juillet par la Ville de Lagord. Les occupants se sont par ailleurs engagés à quitter les lieux sous 10 jours.

Pour les co-présidents de la Baie Rochelaise, Jérémy Trichet et Nelly Magot, les conséquences sont claires : *« Des entraînements, des rencontres et des projets sont remis en cause à quelques semaines de la reprise de la saison. Une séance de travail avec l'ADEI, visant à développer nos actions autour du sport et du handicap, va devoir être annulée. »*

Pour les dirigeants aunisiens, le problème se trouve au-delà de l'envahissement de la pelouse lagordaise. *« Cette situation renforce notre conviction,* disent d'une même voix les deux présidents. *Notre territoire doit poursuivre sa réflexion sur des infrastructures sportives modernes, sécurisées et adaptées aux besoins actuels afin de garantir la continuité des missions d'intérêt général portées par les associations. »*

La Baie Rochelaise préfère regarder vers le terrain et l'attitude de ses féminines qui ont repris le physique il y a quelques jours en vue d'une saison où l'objectif sera le maintien. Pas de dispersion donc alors qu'il faudra affronter des formations expérimentées : Soyaux, Mérignac, Talence, ou encore Bayonne.

Arnaud Bébien (CLP)

Football : les poules régionales 2026/2027 sont connues



Périgny pourrait être le seul club du département à jouer en R1 - © *Arnaud Bébien (CLP)*

La Ligue de Nouvelle-Aquitaine de football a tranché et respecté ses règlements pour établir les poules régionales 2026/2027. Le sort de l'Étoile Maritime - reléguée en R2 sur une décision de contrôle de gestion, après avoir néanmoins gagné le droit de monter en R1 sur le terrain - reste suspendu à l'appel devant le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). C'est donc Le Bouscat, 2e de R2, qui a été retenu pour évoluer en R1 à la place des Rochelais, conformément aux textes qui exigent une montée. Relégué en R2, Rochefort était dans la balance pour le R1 et jouera finalement bien en R2. Dans la même poule C de R2, on retrouvera aussi d'autres clubs maritimes : La Rochelle, Dompierre/Sainte-Soulle, Châtelaillon et l'Étoile Maritime, si la situation reste en l'état. Périgny, brillant l'an passé, pourrait donc être l'unique formation de R1 du département.
En R3, les clubs charentais-maritimes seront plus nombreux. Dans la poule C, nous retrouverons le FC Réthais, ainsi que les réserves de Périgny et de La Rochelle. Dans la poule D, Nieul-sur-Mer et Aunis Avenir donneront le meilleur pour rester à ce niveau. Dans la poule E, Laleu-La Pallice, Royan-Vaux et Saint-Palais seront face à plusieurs équipes des Deux-Sèvres. Enfin, dans la poule F, le promu angérien, Jonzac Saint-Germain et la réserve rochefortaise auront fort à faire avec des adversaires girondins et périgourdins.
Le championnat de R1 vivra sa première journée le dernier week-end d'août, avant le démarrage de la R2 et de la R3 au cours du premier week-end de septembre.

EN BREF

CANOË-KAYAK

ÉQUIPE DE FRANCE. Deux ans après avoir découvert le mythique bassin hongrois aux Olympic Hopes, Elouan Nogues, 18 ans, était de retour à Szeged aux Europe juniors de course en ligne avec l'équipe de France. Engagé en K4 500 m, le kayakiste tonnacquois, licencié au Club Nautique Rochefortais, n'a pu obtenir qu'une 4e place en demi-finale, échouant à 143 millièmes de seconde aux portes de la finale A. Cap désormais sur les Europe de descente, mi-août, en Écosse.

Courçon domine la rencontre amicale de natation

COURÇON - NATATION

Près de 150 nageurs des clubs de Courçon, Aigrefeuille-d'Aunis, Marans et, pour la première fois, Surgères, se sont retrouvés vendredi 24 juillet à la piscine de Courçon pour une rencontre amicale. Au terme des épreuves, le club local s'est imposé devant Surgères.

Comme chaque été, les clubs de natation de Courçon, Aigrefeuille-d'Aunis et Marans ont partagé les lignes d'eau pour une rencontre placée sous le signe de la convivialité. Cette édition, organisée vendredi 24 juillet à la piscine de Courçon, a accueilli un quatrième club avec la première participation de Surgères.

150 nageurs

Dès 19h30, près de 150 nageuses et nageurs, âgés de 6 ans à l'âge adulte, se sont affrontés lors d'épreuves individuelles de 25 et 50 mètres en brasse, crawl et dos, mais aussi sur le 100 mètres quatre nages et le papillon. La soirée s'est conclue par une « australienne », réunissant toutes les catégories.



Le départ du 25 m brasse hommes - © *Daniel Priez (CLP)*

Très disputées, les courses se sont déroulées sous les encouragements d'un nombreux public composé de familles, d'accompagnateurs et de supporters venus soutenir leurs clubs respectifs. Au classement général, Courçon a tiré son épingle du jeu en s'adjugeant la première place devant Surgères. Aigrefeuille-d'Aunis complète le podium, tandis que Marans termine au quatrième rang.

Les prochaines occasions de prendre leur revanche ne tarderont pas. Le circuit estival se poursuivra le 31 juillet à Marans, le 7 août à Aigrefeuille-d'Aunis, avant de s'achever le 22 août à Surgères.

Daniel Priez (CLP)





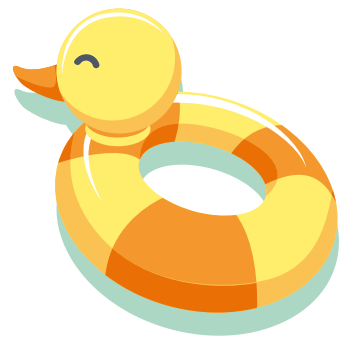
JEUX ÉTÉ

Grille de M. Malgras	Appareil de frag-mentation	Qui ne transige pas	Repas	Fraction de terrain	Soustraire	Animal de la savane africaine	Plus ou moins malade	Eminence en raccourci	Voyageur de commerce
Engager des négo-ciations	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Grave intoxi-cation	→								
Grand vase antique	→							Partie d'adresse	
Sert à appeler	→			Divinité	→		Erbium / Epoque	→ ↓	
Intention	→			↓	Graine / Origine	→	↓		
Prénom élidé	→		Néglige / Nuage	→	↓			Ville de Normandie	
Ville du Brabant	→		↓			Prénom / Romancier	→	↓	
Petits canaux côtiers	→					↓	Pronom / Souci	→	
Procédé de lancement	→			Variation / Choisi	→		↓		
Fleuve d'Espagne	→			↓	Para / Mot arabe	→			
Cri d'un rapace	→				↓				
Qui s'ensuit	→								

AFFICHE
AFFILE
BABA
BLOTTIR
BREF
CAFE
CENTRALE
CHOISI
CRACHOIR
EFFECTIF
EFFORCE
EFFRAIE
EQUIPEE
FEROCE
FUME
HERITIER
HOLA
INDUIRE
ISIDORE
LIBATION
LIBRAIRE
LINOT
MECONNUE
METRIQUE
NAPOLEON
NOTARIAT
NOTARIE
OPERABLE
PLANCHE
POMMIER
PRELEVER
RATIFIER
REDOUBLE
REMORQUE
REPARLER
RIVALITE
TORPILLE
TRUFFER
USURE

À découvrir : un mot de 9 lettres

E	U	Q	I	R	T	E	M	E	F	F	O	R	C	E
L	E	L	A	R	T	N	E	C	C	C	P	P	I	I
L	L	P	L	A	N	C	H	E	N	O	R	A	E	S
I	I	A	I	E	U	Q	R	O	M	E	R	R	M	I
P	I	N	D	U	I	R	E	M	L	F	E	E	U	D
R	R	M	O	Q	Q	L	I	E	F	A	I	I	F	O
O	E	E	U	T	O	E	V	E	I	C	F	T	O	R
T	T	C	F	P	R	E	L	R	T	E	I	I	P	E
A	I	O	A	F	R	B	I	I	C	H	T	R	E	L
I	L	N	E	U	U	O	B	A	E	C	A	E	R	R
R	A	N	S	O	H	R	A	R	F	I	R	H	A	A
A	V	U	D	C	T	T	T	B	F	F	E	R	B	P
T	I	E	A	L	O	H	I	I	E	F	I	A	L	E
O	R	R	R	I	T	T	O	L	B	A	B	L	E	R
N	C	H	O	I	S	I	N	O	T	A	R	I	E	E



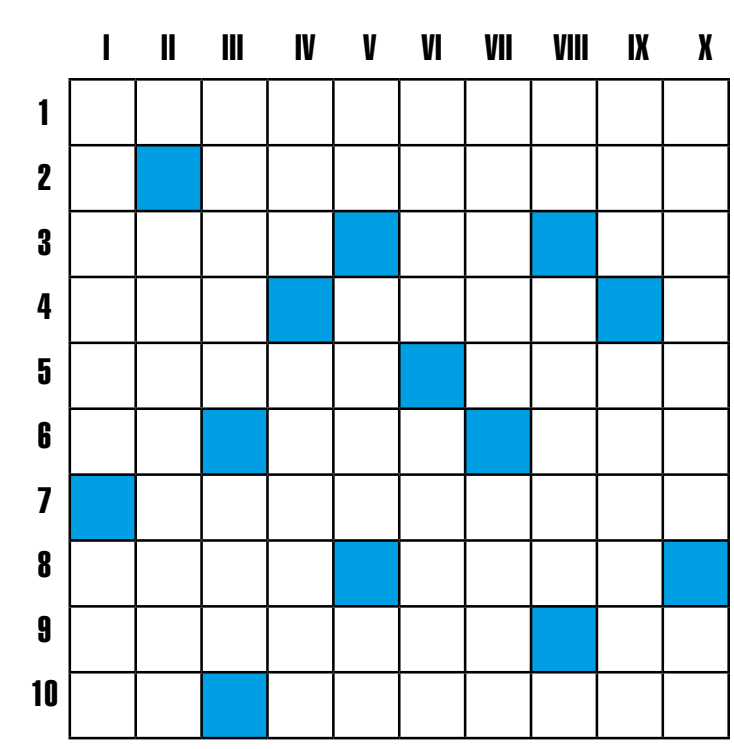
SOLUTIONS

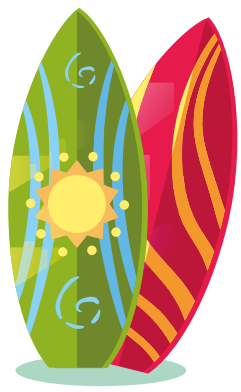
Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

CLAQUETTE

HORIZONTALEMENT
1. Prison. Ans- II. Giroflée- III. Elorn. Abc- IV. Car. Équité- V. In. Reus. An- VI. Ocre. Isard- VII. Seuil. Anse- VIII. Il. Solin- IX. Ton. Direct- X. Etudiée. Hé.

VERTICALEMENT
I. Préciosité- 2. Lancelot- 3. Igor. Ru. Nu- 4. Sir. Reis- 5. Omée. Lodi- 6. Nô. Qui. Lie- 7. Faussaire- 8. Albi. Anne- 9. Nectars. Ch- 10. Se. Endetté.





SUDOKU

6		1					9	
	7			8	5			
4		5		6		2		
			4				7	9
					6	4		
				5		1		
	2	3		1		5		
				2				
	1	4	5				8	

MOTS CROISÉES



HORIZONTALEMENT

1. Affectation. 2. Un des «messieurs de Port-Royal». 3. Prénom masculin. Filet d'eau. Qui n'a rien. 4. Titre anglais. Ancien titre turc. 5. Qui n'est donc pas nue. Ville du Milanais. 6. Genre théâtral. Relatif. Joint. 7. Spécialiste du maquillage. 8. Patrie de Toulouse-Lautrec. Prénom féminin. 9. Breuvages délicieux. Cheval-vapeur. 10. Pronom. Qui a des trous à boucher.

VERTICALEMENT

I. Un lieu que l'on dit sûr. Poids lourd. II. Est proche de la quarantaine. III. Fleuve de Bretagne. Fournit une teinture. IV. Poids lourd. Droiture. V. Privatif. Ville de Catalogne. Durée. VI. Peut être une ombre. Chamois. VII. Entrée. Dessus du panier. VIII. Privatif. Sert à combler un vide. IX. Style. Sans détour. X. Feinte. Appel.